LE SOLEIL publié en format compact le 24 avril

C'est dans l'air depuis un peu plus d'une année. Maintenant, ça y est : LE SOLEIL sera publié en format compact à compter du lundi 24 avril.

La nouvelle taille du journal en améliorera l'aspect pratique et sera plus adaptée au style de vie actuel de nos lecteurs. En revanche, elle n'entraînera pas une révision des orientations fondamentales du SOLEIL, qui entend demeurer un journal de qualité et de référence. En ce sens, il sera toujours un grand journal.

Il est souvent dit qu'un média de masse est le ciment d'une communauté. Depuis bientôt 110 ans, LE SOLEIL joue ce rôle avec passion et conviction. Dans sa nouvelle tenue, le grand quotidien de la capitale compte assumer cette responsabilité avec encore plus de détermination. Nos valeurs seront toujours celles de nos lecteurs et de nos concitoyens. Avec eux, nous partageons pleinement l'idée qu'un journal comme LE SOLEIL soit un instrument d'épanouissement et d'essor collectif.

Nos lecteurs et abonnés ont-ils souhaité la transformation du format du SOLEIL ? Un nombre croissant de lecteurs ont porté à notre connaissance leur inconfort par rapport à la dimension des pages. Ils souhaitent assurément un journal à la fois pratique et rigoureux dans le traitement des grands sujets d'actualité. À leurs yeux, le changement est attendu s'il respecte le « code génétique » du journal et demeure fidèle à sa tradition de qualité, d'honneur, de distinction et de professionnalisme.

C'est ce que nous nous engageons à faire : le meilleur journal qui soit. Nous faisons la promesse que LE SOLEIL continuera à traiter l'information et les affaires publiques au-delà de l'actualité, qu'il sera un repère facile et éclairant dans un monde plus complexe et qu'il procurera chaque jour une expérience de lecture simple et agréable.

Avec son nouveau format, LE SOLEIL prend un virage plus moderne, qui le situe dans la tendance des grands journaux du monde entier. Plusieurs éléments de nouveauté accompagneront ce changement. Ils ont été conçus et planifiés par tous les artisans du journal, pour qui ce projet représente le défi le plus emballant des dernières années. « L'audace et l'innovation dans la continuité », tel a été leur principe dans l'élaboration du SOLEIL de format compact. Tous ont bien hâte de dévoiler les détails de la transformation et des nouvelles propositions de contenu. C'est le fruit de leur passion, de leur créativité et de leur travail qui attend prochainement nos lecteurs.

Pour nos annonceurs, le nouveau format permettra une plus grande diffusion de leurs publicités et encore plus d'impact sur la mise en valeur de leurs produits et de leurs services.

À tous, lecteurs, annonceurs et artisans, nous promettons une formule gagnante. C'est dire comment l'avenir s'annonce prometteur et excitant.

André Provencher
Président et éditeur

▸ Écrivez-nous !

Vos commentaires sur le projet de compact sont les bienvenus à *compact@lesoleil.com*

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca — QUÉBEC, LE VENDREDI 24 MARS 2006

DEUXIÈME BUDGET AUDET

L'eau pour endiguer la dette

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ Oubliez la fameuse promesse de baisser les impôts d'un milliard de dollars. Le gouvernement Charest mise plutôt cette année sur l'eau du Québec pour se refaire une crédibilité et éponger la dette publique, qui dépasse maintenant les 118 milliards $.

«On donne maintenant un prix à l'eau», a prévenu hier le ministre des Finances Michel Audet en déposant son deuxième budget à l'Assemblée nationale.

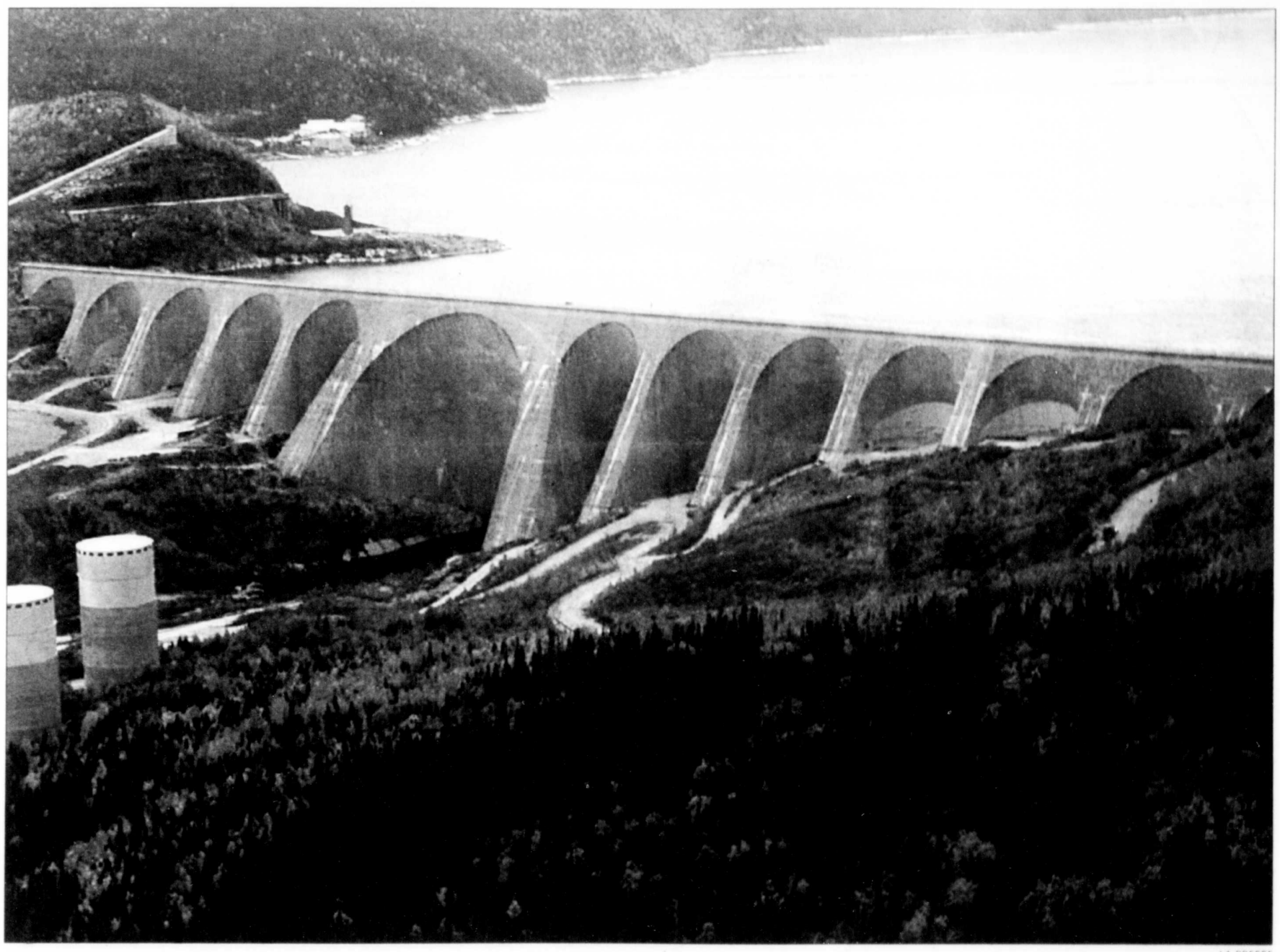
Ainsi, le gouvernement Charest arrime surtout la machine Hydro-Québec au service de la dette des Québécois. À l'instar de l'Alberta et de son pétrole, une redevance sera dorénavant perçue sur l'eau prélevée en sol québécois.

Hydro-Québec, les producteurs privés d'électricité et les grands embouteilleurs d'eau seront mis à contribution pour garnir les coffres du Fonds des générations. Au cours des 20 prochaines années, Québec espère aller chercher de cette façon 30 milliards $. Une somme qui sera consacrée uniquement au contrôle de la dette.

Car malgré un déficit zéro, la dette du Québec continue de croître à un rythme affolant. Cette année seulement, elle

Voir **EAU** en A 2 ➤

Plus d'information Pages A 2 à A 6



LA PRESSE

« On donne maintenant un prix à l'eau », a prévenu hier le ministre des Finances Michel Audet en déposant son deuxième budget à l'Assemblée nationale.

LES FAITS SAILLANTS



EMPLOYÉS DE L'ÉTAT
Élimination de 1211 postes dans les ministères et organismes. Ajout de 457 millions $ pour l'équité salariale.

FARDEAU FISCAL
La déduction pour les travailleurs passe de 500 $ à 1000 $ en 2007, une remise de 65 millions $ cette année.

RÉGIONS
Un milliard de dollars sur quatre ans pour atténuer l'impact de la baisse de 20 % des coupes.

QUÉBEC
Pas de cure minceur comparable à l'an dernier. Pas d'engagement chiffré pour l'aéroport.

ENFANTS
Quelque 660 millions $ de plus à l'éducation, une moitié pour les services aux élèves, l'autre pour les bâtiments.

MILIEU DE VIE
1,3 milliard $ pour le transport en commun, une pensée pour les usagers. Six cents millions de dollars en redevance sur l'eau aux frais d'Hydro.

FINANCES DE L'ÉTAT
La dette atteint 121 milliards $, 3 milliards $ de plus que l'an dernier. Elle coûtera 7,2 milliards $ cette année.

CULTURE
Création d'un nouveau Fonds culturel du patrimoine. Cinq millions de dollars aux musées. Les artistes soufflent un peu.

SANTÉ
La Santé engouffre 22 milliards $, soit 43,5 % des dépenses.

ENTREPRISES
Le taux d'imposition des PME passe de 8,5 % à 8 % dès aujourd'hui. C'est une économie de 39 millions $ pour les entreprises.

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Que pensez-vous des mesures du budget Audet ?

ÉCRIVEZ-NOUS À **opinion@lesoleil.com**
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

À LIRE AUJOURD'HUI

■ **La libération des otages suscite la joie au Canada** Page A 7
Le Canada a salué avec joie hier l'opération de libération de ses deux otages en Irak, détenus depuis quatre mois, indiquant y avoir participé mais se refusant à préciser si des membres de ses forces spéciales ont été impliqués.

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 10
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 9
Bridge	S 15	Mots croisés	B 9
Décès	C 6	Petites annonces	S 12
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. -4, min. -11
Plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Vents légers. Détails **page C 8.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 16,4 cm L'an dernier : 63,9 cm
Cet hiver : 350,5 cm L'hiver dernier : 255,4 cm

QUÉBEC, 110e ANNÉE, N° 85
FLORIDE, 2,10 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
VENDREDI
27657 00075

La classe *VIA 1* à 99 $
Internet sans fil* • Nouveau design intérieur • Déjeuners savoureux • Service hors pair
Québec–Montréal
Départ de 6 h
viarail.ca/promo99
VIA Rail Canada
* Facturé à l'utilisation. Certaines conditions s'appliquent.
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

MARIE-JO THÉRIO, LA NOMADE



Si on devait dessiner l'évocation de la liberté, on ferait le portrait de Marie-Jo Thério. Dans les vagues de sa musique, dans le souffle de sa voix, dans sa gestuelle instinctive, dans le désordre de sa chevelure blonde, dans le bleu mer de ses yeux; partout la liberté exprime sa beauté chez cette artiste inclassable.

Dans le cahier Arts w.-e.

L'ACCROCHE-CŒUR



Le rideau du Festival de cinéma des 3 Amériques se lèvera mercredi sur un nouveau jalon dans le parcours de Dan Bigras, *La Rage de l'ange*, son premier film de «friction», comme il dit, une histoire d'amour et d'amitié entre trois jeunes de la rue aux cœurs pleins de trous, qui cherchent la lumière dans la pénombre.

Dans le cahier Cinéma

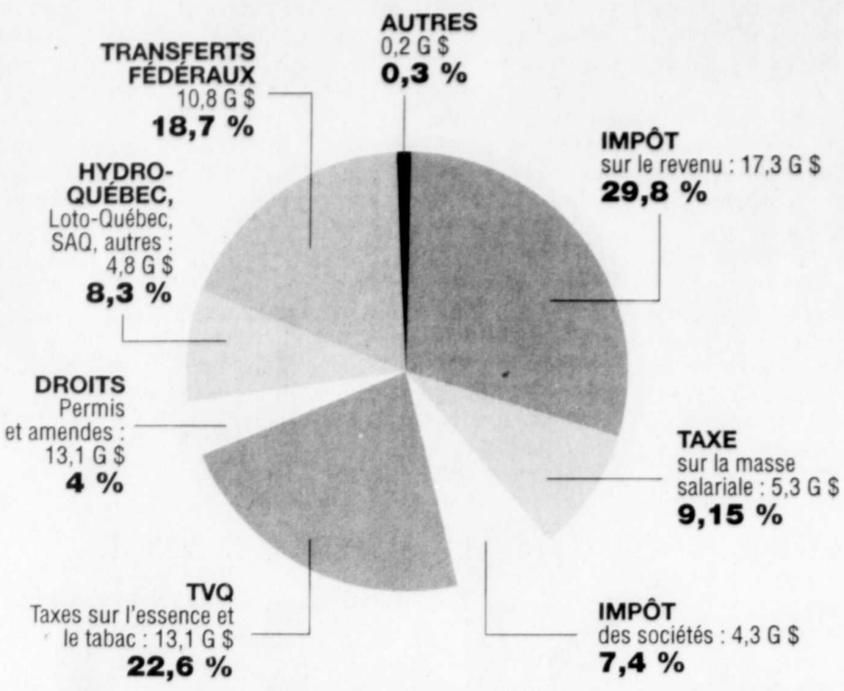
POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

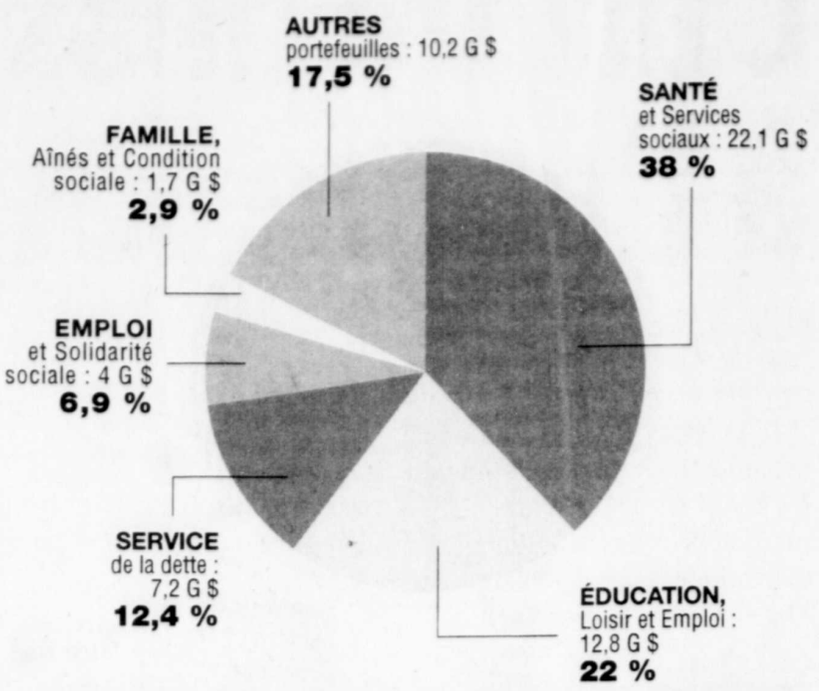
Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

▸ Revenus



TOTAL : 58,1 milliards $

▸ Dépenses



TOTAL : 58,1 milliards $

Source : ministère des Finances

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

La déduction automatique pour les travailleurs passe à 1000 $

EAU

Suite de la Une

augmentera de 3 milliards $, passant de 118,2 à 121,1 milliards $. À elle seule, la facture des intérêts de la dette collective coûtera 7,2 milliards $.

« La dette va être sous contrôle », a martelé le ministre Audet. Chemin faisant, la dette québécoise devrait atteindre les 140 milliards $ en 2025, soit 25 % du produit intérieur brut (PIB).

Mais il n'y a pas que la dette publique qui s'alourdit, les dépenses gouvernementales continuent également de grossir. En 2006-2007, elles augmenteront de 3,9 %, une croissance presque deux fois plus rapide que l'inflation.

Les raisons ? « Il y a les augmentations de salaire des fonctionnaires et le dossier de l'équité salariale », s'est défendue hier la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

N'empêche. À l'approche d'une année électorale, Québec entend surtout mettre le paquet pour s'assurer que le message passe. Près de 82 % de la croissance des dépenses sera consacrée à la santé et à l'éducation.

Si les sommes allouées au ministre Philippe Couillard sont majorées de 1,3 milliard $, à 22,1 milliards $, le budget réservé à son collègue de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, grimpe de 660 millions à 12,8 milliards $ (+5 %).

BONNE NOUVELLE

Pour plus de trois millions de contribuables — dont près de 200 000 travailleurs autonomes —, le budget Audet a du bon. Québec fait passer la déduction automatique de 500 $ à 1000 $ pour les travailleurs. Une mesure qui coûtera toutefois 288 millions $ au gouvernement.

Par exemple, un ménage dont les revenus atteignent 40 000 $ verra ses impôts annuels réduits de 154 $. Pour un couple dont les revenus sont de 75 000 $, la baisse annuelle représentera 240 $.

Ces données, loin de remplir les promesses libérales faites lors de la dernière campagne électorale, ont fait bondir le critique péquiste François Legault et le chef de l'ADQ, Mario Dumont. « C'est un plan à l'image du père Bougon », a formulé ce dernier, incisif.

Côté transport en commun, Québec annonce des investissements de 1,5 milliard $ d'ici trois ans. Près de 900 millions $ iront au renouvellement de la flotte de wagons du métro de la métropole, qu'ils soient construits par Bombardier ou Alstom. Deux cents millions de dollars serviront également à financer un train de banlieue sur la Rive-Nord de Montréal.

Québec vient aussi à la rescousse du secteur forestier en débloquant 925 millions $ d'ici 2010. Sur quatre ans, Québec garantira notamment des prêts totalisant 425 millions $ pour moderniser des usines désuètes en régions.

Parmi les autres mesures, Québec injecte 158 millions $ de plus dans le logement destiné aux personnes à faible revenu par la construction de 1400 logis supplémentaires. Les personnes âgées pourront par ailleurs profiter d'un crédit d'impôt pour recevoir des soins à domicile, ce qui représente une facture additionnelle de 54 millions $ par année pour Québec.

Dans la confection de son deuxième budget, Michel Audet dit avoir surtout misé sur la capacité de payer des générations futures. Il prévoit une croissance économique de 2,5 % cette année et de 2,4 % l'an prochain.

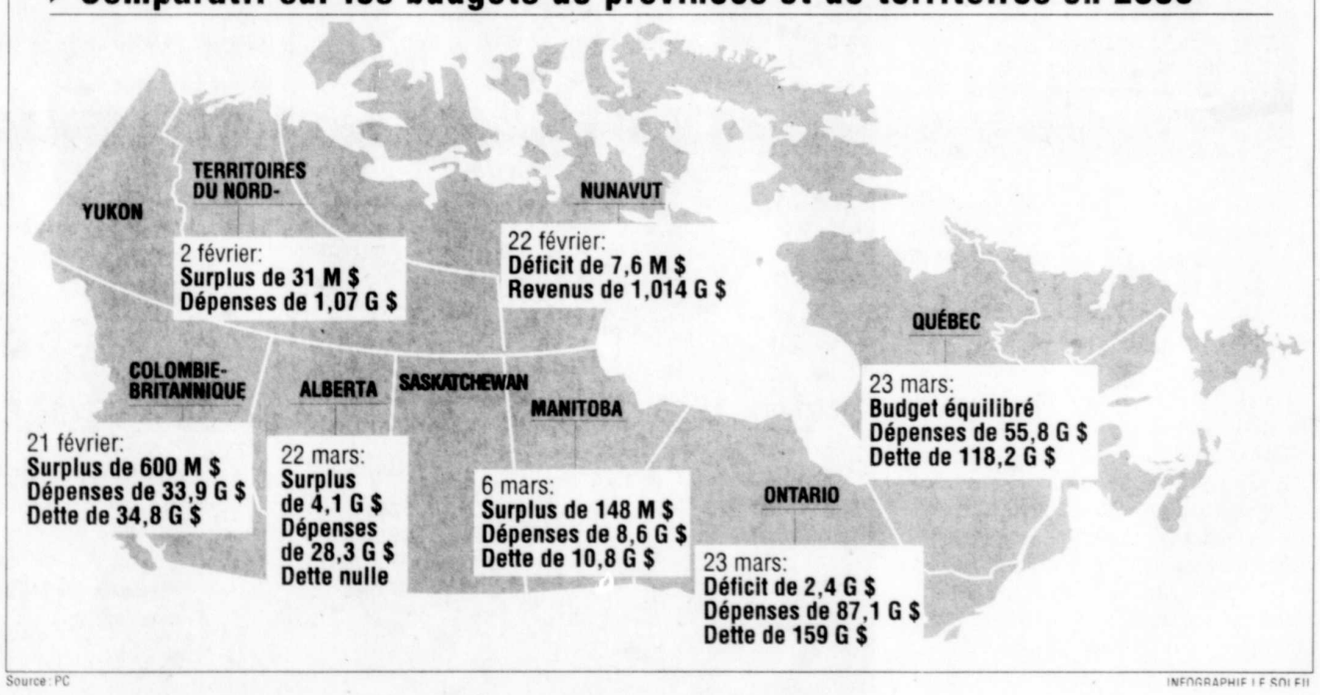
Le ministre des Finances s'attend à ce que le taux de chômage atteigne la barre des 8,2 % en 2006. Dans sa boule de cristal, le ministre anticipe surtout la création nette de 55 000 nouveaux emplois en territoire québécois d'ici le 31 décembre.

▸ Le Fonds des générations



Source : ministère des Finances INFOGRAPHIE PC – LE SOLEIL

▸ Comparatif sur les budgets de provinces et de territoires en 2006



Source : PC

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

L'Ontario profite de l'économie pour dépenser plus

L'élimination rapide du déficit est retardée

MARTIN VALLIÈRES
La Presse

TORONTO — La croissance économique plus forte que prévu en Ontario a gonflé les revenus du gouvernement provincial au point qu'il injecte plus d'un milliard de dollars afin d'accélérer des projets de transport collectif à Toronto et d'entretien de routes en région.

Dans son budget divulgué hier, l'Ontario continue aussi d'augmenter à bon rythme ses dépenses en santé et en éducation, autour de 5 % dans chaque secteur, et jusqu'à 10 % pour les études supérieures et la formation professionnelle.

En contrepartie, le gouvernement libéral de Dalton McGuinty laisse de côté l'élimination rapide du déficit de l'Ontario, ce qui aurait été possible d'ici un an en l'absence de nouvelles dépenses ponctuelles.

Il prévoit un déficit direct de 1,4 milliard $ en 2006-2007, pour la deuxième année consécutive. Aussi, l'Ontario ajoute une réserve pour imprévus d'un milliard de dollars, ce qui pourrait augmenter le déficit total à 2,4 milliards $ d'ici un an.

Dans l'immédiat, ce déficit courant de 1,4 milliard $ est tout de même réduit de moitié par rapport à ce qui était prévu lors du budget précédent, il y a un an. Il est aussi nettement moindre que le déficit de 5,5 milliards $ d'il y a trois ans, lors de la première année du gouvernement McGuinty.

Par ailleurs, malgré ses revenus fiscaux supérieurs aux prévisions, le gouvernement ontarien maintient l'impôt spécial pour les services de santé qu'il avait instauré il y a deux ans.

Cet impôt, annoncé alors comme une mesure temporaire, rapporte maintenant 2,4 milliards $ par an.

Or, en santé, l'Ontario prévoit dépenser 2 milliards $ de plus cette année, encore la hausse la plus élevée parmi les principaux postes budgétaires de la province. Selon le ministre ontarien des Finances, Dwight Duncan, ce budget confirme néanmoins l'engagement du gouvernement McGuinty de « combler le déficit des soins de santé » des dernières années.

Mais pour le chef de l'opposition conservatrice à Queen's Park, John Tory, un ex-président de Rogers Communications, l'amélioration des soins de santé en Ontario demeure mal gérée et insuffisante.

Aussi, avec les dépenses additionnelles annoncées hier dans d'autres secteurs, M. Tory estime que l'impôt spécial sur la santé a été détourné de son but premier, devenant en fait « la plus grosse hausse d'impôt caché jamais survenue en Ontario ».

Entre-temps, des 2 milliards $ en revenus imprévus qu'il a recueillis depuis un an, gonflant le total à 83,9 milliards $, le gouvernement McGuinty a décidé d'en diriger plus de la moitié — 1,2 milliard $ — vers des nouveaux projets d'infrastructures de transport.

Dans la région de Toronto, au moins 670 millions $ sont mis de côté pour accélérer le projet de prolongement du métro vers la banlieue nord. Il s'agit d'un projet dont l'ampleur et les objectifs seront semblables au prolongement du métro de Montréal vers Laval, mais en y ajoutant la desserte directe d'un gros campus universitaire.

Cependant, en annonçant 670 millions $ pour ce projet alors que sa réalisation demeure imprécise, l'Ontario souhaite inciter le gouvernement fédéral à faire sa part, à même ses budgets d'infrastructures.

Aussi, le gouvernement McGuinty a décidé d'ajouter rapidement au moins 400 millions $ aux fonds d'entretien de routes qui sont acheminés aux municipalités régionales.

Cette somme s'ajoutera au programme spécial d'amélioration routière d'un peu plus de 5 milliards $ en cinq ans qui est déjà en cours en Ontario.

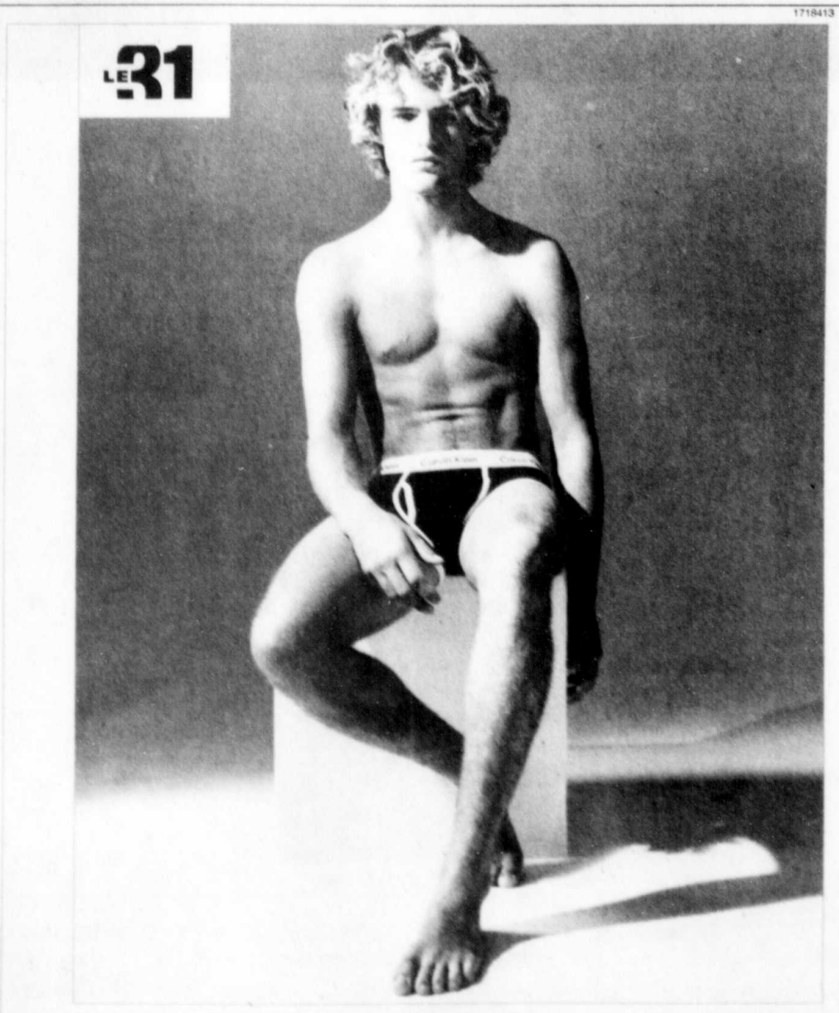
Par ailleurs, parmi les rares et petites mesures fiscales du budget ontarien, deux retiennent davantage l'attention.

Pour les consommateurs, l'Ontario doublera à 2000 $ le crédit de taxe de vente pour l'achat de véhicules automobiles à propulsion hybride.

Pour le milieu des affaires, l'Ontario veut accélérer de deux ans l'élimination de l'impôt sur le capital des entreprises. Cet impôt serait aboli d'ici 2010, avec la prochaine étape dès janvier prochain.

Parmi ses grands postes budgétaires, l'Ontario prévoit dépenser 1,9 milliard $ de plus en santé en 2006-2007. Il s'agira d'une hausse de 5,7 %, à 35,4 milliards $ en tout. En éducation, les dépenses pour les niveaux primaire et secondaire augmenteront de 4,3 %, à 12 milliards $.

1718413



LE SLIP **CK 365 COTON STRETCH 14**99

À l'occasion de la **vente semi-annuelle Calvin Klein, économisez 25%** sur le dernier né de sa nouvelle collection, présenté dans une originale pochette zip plastique métallisé. Le 365 est un slip aux lignes modernes et aux contours découpés. Blanc sur noir ou noir sur blanc. P.m.g.tg. Rég. 20.00 Ce rabais s'applique également sur tous les sous-vêtements et bas Calvin Klein.

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ANALYSE

L'art de dessiner à l'encre sèche

■ La scène se passe dans le désert. Michel Audet rogne sur son vieil avion en panne, le Petit Prince approche. « Dessine-moi des millions », qu'il lui demande. Plein de bonne volonté, le ministre des Finances commence à gribouiller. Son crayon est à sec. Mais il continue à dessiner.



Mylène Moisan
MMoisan@lesoleil.com

M. Audet n'a pas le choix de s'acharner sur son crayon. Il n'a pas d'argent et le Parti libéral a promis la lune pendant la campagne électorale. Son seul espoir est de réussir à convaincre les Québécois que les jours meilleurs sont à portée de main. D'où le slogan — bien trouvé — de son budget d'hier. « Le Québec de demain se dessine aujourd'hui. »

En attendant, le contribuable ronge son frein. Il ne verra pas, cette année encore, le milliard de dollars de baisses d'impôts que lui avaient promis les libéraux. S'il travaille, il pourra déduire 500 $ de plus, pour un total de 1000 $. Même pas deux dollars de plus par semaine dans ses poches.

Le travailleur pourra aussi supplier son patron de lui payer son laissez-passer pour prendre l'autobus, étant donné que le gouvernement vient de doubler la déduction fiscale de l'employeur. Deux fois des *pinottes*.

Le contribuable sera par ailleurs heureux d'apprendre que le budget déposé hier est « inspiré par la même vision qui guide notre gouvernement depuis maintenant trois ans », a écrit M. Audet dans un communiqué de presse. Trois ans au cours desquels cette vision s'est traduite par des taux d'insatisfaction records,. Trois ans au cours desquels le Québécois a eu la désagréable impression de s'être fait passer un sapin.

À entendre M. Audet, les Québécois ont tout faux. Il l'a dit hier, en conférence de presse, « nos priorités n'ont pas changé ». Le ministre en a visiblement assez de se faire remettre sous le nez les promesses de baisses d'impôt. Il fallait le voir brandir le programme électoral du Parti libéral et montrer du doigt la dernière phrase d'un paragraphe où il est clairement indiqué » qu'un gouvernement libéral s'attaquerait à la dette.

Ce n'est pas le Parti libéral qui ne tient pas ses promesses, ce sont les Québécois qui ont mal lu.

Le remboursement de la dette est devenu la priorité des priorités des libéraux

Le remboursement de la dette est donc devenu la priorité des priorités des libéraux. La trouvaille du gouvernement, le Fonds des générations, devrait permettre au Québec d'avoir le dessus dans 20 ans, avec un bas de laine de 30 milliards $. Rien de moins. Combien d'argent est prévu au budget pour cette année ? À peine 74 millions $. C'est tout ce qui est sorti du crayon. Le reste viendra, entre autres, d'une redevance sur l'eau imposée à Hydro-Québec.

Que le contribuable se rassure, il ne subira pas d'augmentation de sa facture d'électricité, a promis M. Audet. Enfin, pas pour l'instant. « Il n'y aura pas de transfert rapide et automatique sur le consommateur, a subtilement nuancé le ministre. Mais c'est certain que les nouveiles productions vont tenir compte de ça. »

Pour dessiner le Québec de demain, le gentil « payeur de taxes » sait trop bien qu'il finira par être l'encrier. N'en déplaise à Michel Audet, le Petit Prince n'est pas dupe.



PC

Le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, au moment où il prononçait son discours sur le budget, hier.

Des cours pour toute la famille
QUÉBEC NATATION
687-4045 835-9449

OPPOSITION

« Fonds des illusions »

■ (PC) — L'opposition péquiste juge que le gouvernement de Jean Charest bafoue son engagement de s'attaquer à la dette de 118 milliards $ du Québec, tandis que l'Action démocratique estime que le plan gouvernemental est digne de la famille Bougon, du téléroman de Radio-Canada.

« Le Fonds des générations, c'est le Fonds des illusions », a ironisé le critique en matière de finances de l'opposition péquiste, François Legault, à la suite de la présentation du budget du ministre des Finances, Michel Audet.

Le Fonds des générations a été annoncé hier par le gouvernement en vue de s'attaquer à la dette d'ici 2025.

En 2007, le gouvernement versera 74 millions $ dans ce fonds, « alors que la dette augmentera de 3 milliards $, a-t-il dit. Il n'y a aucun remboursement de la dette ».

En matière d'éducation, son constat est aussi implacable. M. Legault déplore particulièrement le peu de réinvestissement consenti aux universités.

Du côté des baisses d'impôt, il calcule que le gouvernement Charest manque à sa promesse électorale de réduire le fardeau fiscal des Québécois de 5 milliards $ en cinq ans. Il souligne que les baisses d'impôt n'atteignent que 75 millions $ en 2006-2007.

Le budget du ministre Audet est « le budget de l'impuissance », a jugé de son côté le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui s'est surtout moqué, lui aussi, du Fonds des générations.

Selon lui, le plan gouvernemental de réduction de la dette, « c'est le genre de plan qu'aurait proposé le père Bougon », de la populaire série télévisée québécoise.

Le nouveau parti Québec solidaire (QS) craint pour sa part que le financement du Fonds des générations grâce à une redevance sur l'eau imposée à Hydro-Québec aura pour effet « d'harnacher plus de rivières » et de menacer l'environnement.

CE QUE LE BUDGET CHANGE POUR...

▸ Votre famille, vos taxes, vos impôts

▸ Déduction d'impôt pour les travailleurs : qu'y gagneriez-vous réellement ?



UN COUPLE, DEUX REVENUS, DEUX ENFANTS

Revenu de travail	Budget 2005-2006 (500 $)	Budget 2006-2007 (1000 $)	Total
15 000	—	—	—
25 000	160	80	240
30 000	160	115	275
40 000	160	154	314
50 000	220	220	440
75 000	240	240	480
100 000	220	220	440

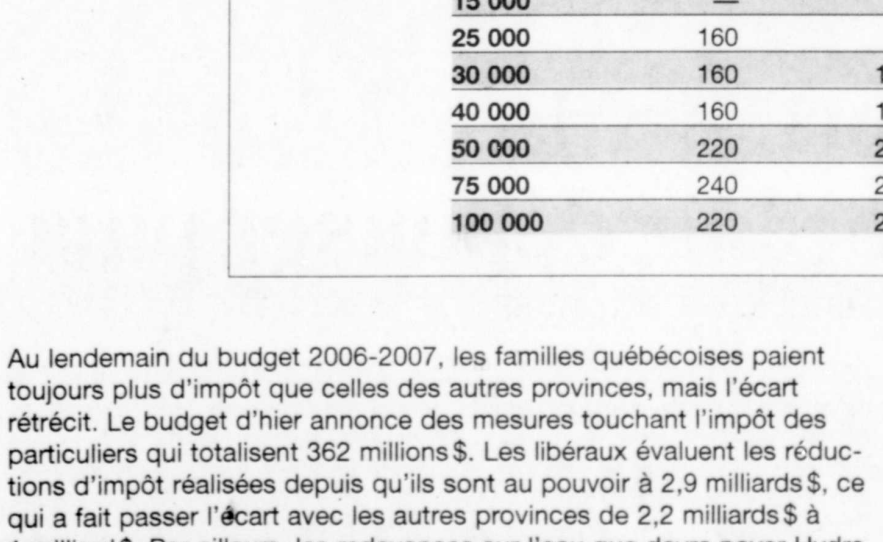
PERSONNE VIVANT SEULE

Revenu de travail	Budget 2005-2006 (500 $)	Budget 2006-2007 (1000 $)	Total
15 000	80	64	144
25 000	80	80	160
30 000	115	115	230
40 000	100	100	200
50 000	100	100	200
75 000	120	120	240
100 00	120	120	240



INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Au lendemain du budget 2006-2007, les familles québécoises paient toujours plus d'impôt que celles des autres provinces, mais l'écart rétrécit. Le budget d'hier annonce des mesures touchant l'impôt des particuliers qui totalisent 362 millions $. Les libéraux évaluent les réductions d'impôt réalisées depuis qu'ils sont au pouvoir à 2,9 milliards $, ce qui a fait passer l'écart avec les autres provinces de 2,2 milliards $ à 1 milliard $. Par ailleurs, les redevances sur l'eau que devra payer Hydro Québec ne se répercuteront pas immédiatement sur les tarifs d'électricité, a assuré le ministre Audet en conférence de presse.



▸ Mesures

Les mesures qui touchent l'impôt des particuliers:

■ À partir de 2007, la déduction pour les travailleurs passera de 500 $ à 1000 $. Une mesure de 288 millions $.

■ Le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées est bonifié. La simplification de la procédure permettra à 180 000 personnes de plus d'en profiter. Le taux du crédit d'impôt passe de 23 % à 25 %. Coût de la mesure : 54 millions $.

■ Le taux du crédit d'impôt pour les dons de charité excédant 200 $ sera majoré de 20 % à 24 %. Total : 13 millions $

■ Des mesures fiscales ont été adoptées pour favoriser l'utilisation du transport en commun. Total : 6 millions $.

■ La mesure d'étalement du revenu pour les artistes a été bonifiée. Coût : 1 million $.

D'autres mesures auront un impact sur votre portefeuille et sur la vie familiale :

■ Les contribuables qui avaient pris l'habitude d'acheter des actions de Capital régional et coopératif Desjardins ont une bonne et une mauvaise nouvelle. D'une part, le montant autorisé passe de 100 millions $ à 150 millions $, et le crédit d'impôt passe de 50% à 35%.

■ Québec paiera 4 millions $ par année pour maintenir les services de garde en milieu scolaire ouverts durant la semaine de relâche. Il en coûtera aux parents 14 $ par jour, montant admissible au crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde d'enfants.

■ Trois millions de dollars seront affectés aux haltes-garderies communautaires.

■ Québec propose des mesures pour favoriser des départs progressifs à la retraite. Avec ces mesures, un travailleur âgé entre 60 et 63 ans pourrait travailler trois jours par semaine et bénéficier d'un revenu additionnel net de 9,55 $ l'heure.

▸ Réactions

FRANÇOISE DAVID
Sous leur allure de mesure sociale, les crédits d'impôt pour le transport en commun sont en fait un avantage fiscal pour les entreprises, qui peuvent déduire le double de leurs dépenses, estime Québec solidaire. Et cette mesure ne touche que les travailleurs, déplore Françoise David : « Les étudiants, les retraités, les chercheurs d'emploi n'ont droit à rien. » À ce compte, pourquoi ne pas financer le transport en commun et diminuer les tarifs !, demande Mme David.

L'UNION DES CONSOMMATEURS
L'organisme de défense des consommateurs est sceptique devant le budget Audet. Il n'y trouve que très peu de mesures pour améliorer le sort des familles, en particulier celles à faible revenu. Par ailleurs, l'Union des consommateurs n'est pas convaincue que les nouveaux débours d'Hydro (redevances sur l'eau) n'auront pas d'impact tarifaire. L'organisme souhaite que les données financières d'Hydro Production fasse l'objet d'un examen public.

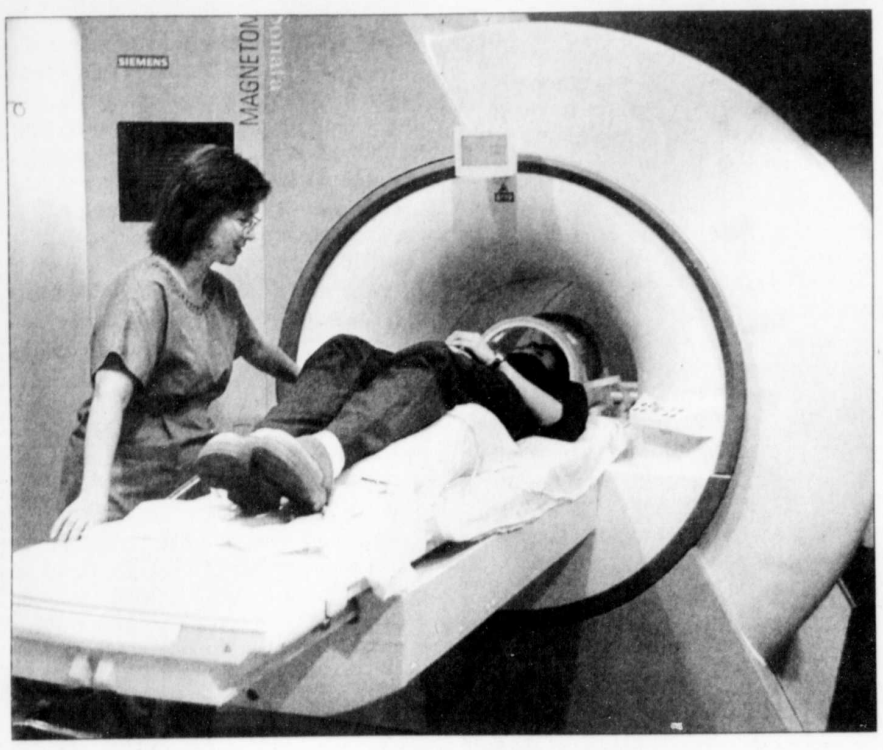
CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC
La CSQ relève certaines faiblesses qui auront des conséquences négatives sur le budget des familles. La plus grande de ces faiblesses est de négliger la lutte contre la pauvreté, estime la centrale. Par contre, elle accueille avec plaisir les allocations de 12 millions $ pour les services de garde en milieu scolaire durant la semaine de relâche. Il s'agit d'une mesure qui facilitera la vie des parents.

— Anne-Louise Champagne
AChampagne@lesoleil.com

CE QUE LE BUDGET CHANGE POUR...

L'accès aux soins de santé et la qualité des soins

Les usagers du système de santé ne percevront pas de grande évolution dans l'accès aux services. Le réseau obtient certes la part du lion des nouvelles dépenses du gouvernement. Mais les salaires, l'augmentation du coût des technologies et des médicaments ainsi que l'équité salariale accaparent quelque 1 milliard $. Québec prévoit néanmoins accélérer le développement de places en soins de longue durée, améliorer l'accessibilité aux médecins et aux services à domicile.



Mesures

■ Injection de 1,3 milliard $ en 2006-2007 au lieu des 2,99 milliards $ promis en campagne électorale.

■ Plus de 67 % des nouvelles dépenses de programme du gouvernement iront tout de même à la santé. Total, 22,1 milliards $,.

■ Le budget santé engraissera donc de 6,3 % en 2006-2007... mais il n'avait gagné que 3,7 % un an plus tôt.

■ 54 millions $ de plus en crédit d'impôt pour les aînés en perte d'autonomie qui voudront rester à la maison.

■ Québec investit 485 millions $ de plus pour de nouvelles constructions, ce qui porte à environ 1,7 milliard $ l'enveloppe béton et achat d'équipements sur quatre ans. Au menu : ajout de lits en CHSLD et acquisition d'appareils en radio-oncologie et cardiologie.

■ Environ 100 millions $ permettront, au dire du gouvernement, d'augmenter le nombre de chirurgies, d'investir en prévention et d'aider les jeunes en difficulté, les cancéreux, les aînés en perte d'autonomie...

■ Québec ne pourra éliminer les déficits des établissements du réseau cette année, comme promis. La dette accumulée atteint maintenant 1,5 milliard $.

■ L'informatisation du réseau se poursuit.

Réactions

FRANÇOIS LEGAULT, PQ

« Les libéraux avaient promis 2,5 milliards $ en rattrapage. Mais, une fois soustraite l'augmentation annuelle des coûts, ils en mettent environ 200 millions $. Ce n'est pas avec ça qu'on va faire un virage important. »

FRANÇOISE DAVID, QUÉBEC SOLIDAIRE

« L'investissement en santé est important. C'est bien. Sauf que peu de fonds permettront d'augmenter l'accès aux services de première ligne. Par exemple, le crédit d'impôt pour les aînés à domicile n'aidera en rien si les services ne sont pas disponibles. À moins qu'on souhaite que le privé comble ce vide. »

LISE DENIS, ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

« Les nouveaux dollars amélioreront les conditions de travail des employés. Mais peu de fonds sont réservés pour l'augmentation des chirurgies, faciliter l'accès aux soins à domicile ou répondre aux besoins des enfants en difficulté. »

Dr YVES DUGRÉ, FÉDÉRATION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES

« Après des années de sous financement, il est difficile de rattraper le temps perdu. En plus, une fois l'augmentation des honoraires et le paiement de l'équité salariale soustraits, que restera-t-il pour opérer plus, développer les cabinets médicaux... »

— Baptiste Ricard-Châtelain
BRicard@lesoleil.com

Vos enfants à l'école

Les commissions scolaires auront les moyens des ambitions du gouvernement du Québec. Ainsi, les petits Québécois iront à l'école une heure et demie de plus par semaine à l'automne et apprendront l'anglais dès la première année. Les élèves en difficulté auront également accès à plus de services professionnels. Les universités, par contre, attendent toujours le réinvestissement promis. L'argent viendra-t-il d'Ottawa ?



Mesures

■ Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport atteindra 12,8 milliards $ en 2006-2007, une augmentation de 660 millions $, ou 5,4 %. C'est plus que ce que les péquistes réclamaient en début de semaine.

■ Les commissions scolaires récoltent à elles seules 335,8 millions $ pour couvrir la croissance des coûts de système et financer l'ajout de ressources professionnelles pour les élèves en difficulté (32 millions $), l'augmentation du temps de classe et l'enseignement de l'anglais (92 millions $).

■ Les cégeps voient leur budget de fonctionnement augmenter de 76,2 millions $. Ils pourront aussi compter sur un maximum de 40 millions $ pour la mise à jour et la création de programmes de formation technique et 15 millions $ pour les cégeps en région qui subissent une baisse de clientèle.

■ Les universités vont chercher 148,3 millions $ de plus, mais sont loin des 375 millions $ par année qu'elles réclament depuis des lunes. L'argent neuf permettra simplement de financer la hausse des coûts de système et l'augmentation de la clientèle.

■ Les 300 millions $ prévus pour les immobilisations permettront notamment l'achat d'ordinateurs et la transformation des laboratoires de science du deuxième cycle du secondaire.

■ La très attendue Stratégie jeunesse n'est toujours pas connue, mais elle est financée. Québec y consacrera 110 millions $ sur trois ans, dont 30 millions $ seront dépensés dès 2006-2007.

■ Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail, qui permet à des étudiants d'acquérir de l'expérience et à des entreprises de prendre le temps de les former, devient permanent. Un montant de 25 millions $ par année y est dévolu.

■ Parce que le Stade olympique sera enfin payé dans quelques mois, le gouvernement a les moyens de créer un nouveau Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Il permettra le financement d'équipements sportifs comme des terrains de soccer ou des piscines ainsi que l'organisation de grands événements sportifs.

Réactions

ANDRÉ CARON, FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

« Il y a beaucoup de réinvestissement dans le réseau, il faut le reconnaître. Mais on aurait aimé qu'il (le ministre) profite de l'occasion pour revoir la fiscalité scolaire. On voit les rôles d'évaluation monter énormément. Ça cause beaucoup de mécontentement chez les contribuables. »

GAËTAN BOUCHER, FÉDÉRATION DES CÉGEPS

« Ce que je comprends, c'est qu'ils (les élus et les fonctionnaires) sont à la limite de leurs possibilités. Nos besoins et ceux des universités sont considérables. Le gouvernement nous dit : "Je vous aime bien, je reconnais les besoins qui sont les vôtres, mais mes poches sont vides." »

FRANÇOIS VINCENT, FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC

« On sauve les meubles des universités, mais on ne leur permet pas de se sortir la tête de l'eau. (...) On demande que M. (Jean) Charest fasse preuve de plus de leadership et exige pour le prochain budget fédéral une augmentation substantielle des transferts fédéraux en matière d'éducation postsecondaire. »

— Annie Morin
AMorin@lesoleil.com

La région de Québec

Le budget réaffirme la volonté politique d'investir dans l'aéroport de Québec, sans toutefois contenir un engagement chiffré. Surprise, une entente de principe est intervenue concernant le pacte fiscal. Mme Boucher commencera à se faire rembourser une partie de la TVQ l'an prochain. Le RTC, lui, ne paiera plus sa taxe sur l'essence et obtient de l'argent pour construire des garages. Plusieurs budgets d'institutions régionales sont gelés ou légèrement augmentés, un traitement moins sévère que la cure minceur de l'an dernier.



Mesures

■ Engagement ferme, mais non chiffré, pour l'aéroport de Québec. Montant attendu : 15 millions $. Le ministre Audet dit avoir « à l'esprit » un investissement de 10 millions $.

■ Nouvelles installations d'entretien pour le RTC : 6,3 millions $. Somme pour le remplacement d'autobus urbains : 7,9 millions $.

■ Investissement de 7 millions $ pour l'Institut national d'optique.

■ Remboursement de la taxe sur le carburant pour les réseaux de transport : quelque 2,5 millions $ pour Québec et Lévis.

■ Le siège social de la Société québécoise d'exploration minière, la SOQUEM, est relocalisé à Val-d'Or.

■ Aucun changement à la formule de financement des universités, tel que demandé par l'Université Laval.

■ À partir du 1er janvier, les villes se feront rembourser « graduellement » la TVQ sur leurs achats.

■ Budget au beau fixe pour la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ), gestionnaire du zoo et de l'aquarium. Ses 10,6 millions $ serviront en partie à rembourser sur plusieurs années les 23,4 millions $ de coût de fermeture du zoo.

■ Paiement à Québec de l'ensemble des taxes foncières afférentes pour les musées et le Grand Théâtre. Cela représente 3,5 millions $.

■ Hausse des budgets du Musée de la civilisation (+ 1 million $), du Musée National des beaux-arts (+ 0,4 million $) et du Grand Théâtre (+ 0,8 million $)

■ Budget gelé à la Commission de la capitale nationale (13,9 millions $), au CLD de la capitale (5,6 millions $) et dans les Fonds de développement économique et touristique (5,8 millions $)

■ La société du Centre des congrès augmente de 1,2 million $, et passe à 15,98 millions $.

■ 10 millions $ pour les Fêtes du 400e, incluant le financement dévolu à la Promenade Samuel-de-Champlain.

■ Les sommes investies pour le réseau routier dans la capitale cette année, incluant pour la 175, Du Vallon, la 73, la 40 et le viaduc de l'autoroute Duplessis, totalisent 94,6 millions $.

Réactions

MICHEL DESPRÉS, PLQ

« Le gouvernement confirme son engagement dans l'aéroport, des investissements majeurs dans l'INO, l'argent du 400e est là, de l'argent pour la Ville de Québec. Je suis très heureux de ce budget. »

AGNÈS MALTAIS, PQ

« Rien de structurant pour Québec. L'aéroport qui n'est même pas chiffré, un garage pour nos autobus. On dit le budget des désillusions à Québec, c'est particulièrement vrai. »

NORMAND CARRIER, RTC

« Je suis très heureux des annonces. Ces investissements permettront au RTC de poursuivre son développement. »

JEAN-YVES ROY, INO

« La contribution de 7 millions $ annoncée aujourd'hui constitue un appui significatif à notre institut. Il faut maintenant s'assurer que le fédéral fasse aussi sa part. »

PIERRE DOLBEC, CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

« En général, ce n'est pas si pire. L'aéroport et l'INO, on peut être content. Il y a beaucoup de petites choses. Ce n'est pas un mauvais budget pour nous. »

ANDRÉ DI VITA, CHAMBRE DE COMMERCE DES ENTREPRENEURS

« C'est un budget ordinaire et sans éclat. Malgré les promesses, il n'y a pas grand-chose pour la création de richesse, et le gros de l'argent du transport en commun s'en va à Montréal. Heureusement que l'aéroport est confirmé. »

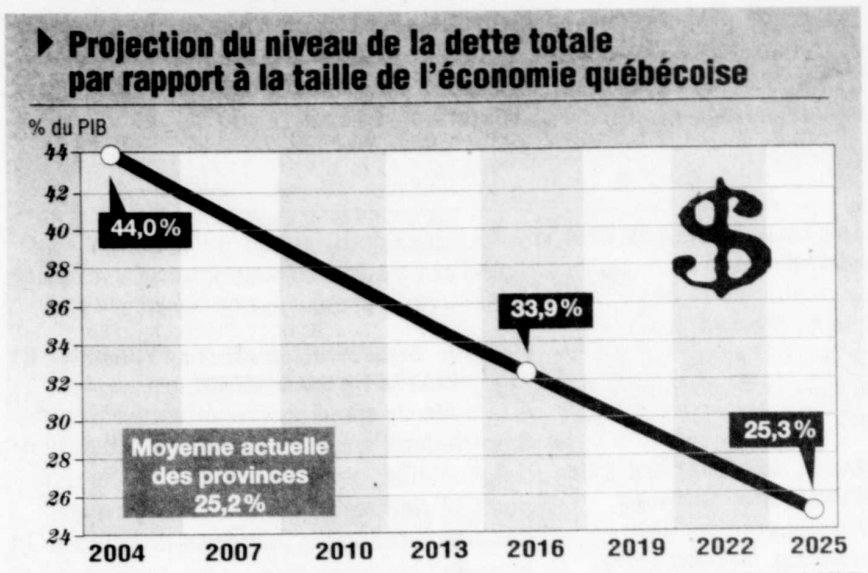
— Simon Boivin
SBoivin@lesoleil.com

CE QUE LE BUDGET CHANGE POUR...

La dette et les finances de l'État

La dette du Québec continuera d'augmenter. Estimée à 118,2 milliards $ à la fin de la présente année fiscale, elle atteindra 121,1 milliards $ en 2006-2007 et 123,4 milliards $ en 2007-2008.
En pourcentage du produit intérieur brut (PIB), le taux d'endettement du gouvernement devrait cependant encore fléchir de 42,7 % cette année à 42,0 % et 41,1 % au cours des deux prochaines années.
Cette projection tient compte d'une prévision de croissance du PIB réel de 2,5 % en 2006 et de 2,4 % en 2007.
Les revenus en provenance des entreprises du gouvernement devraient croître de 6,7 % en 2006-2007. Le dividende versé par Hydro-Québec devrait augmenter de 2,25 milliards $ à 2,5 milliards $; celui de la Société des alcools grimperait de 667 à 702 millions $, pendant que la contribution de Loto-Québec se maintiendrait à 1,5 milliard $.

Projection du niveau de la dette totale par rapport à la taille de l'économie québécoise



Source : ministère des Finances

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Mesures

- Le coût du service de la dette du Québec, actuellement 6,8 milliards $, passera à 7,2 milliards $ en 2006-2007 et à 7,3 milliards $ l'année suivante.
- Pour la prochaine année, la hausse prévue est de 5,2 %, principalement à cause de la hausse des taux d'intérêt.
- Le service de la dette se maintiendra autour des actuels 12,7 % du PIB.
- S'il fallait payer sur la dette de 118,2 milliards $ le taux moyen enregistré au cours des années 1990, il en coûterait 1,2 milliard $ de plus par année, a rappelé le ministre des Finances, Michel Audet.
- Les revenus provenant du Fonds des générations ne seront pas versés annuellement au remboursement de la dette, mais placés de façon à faire croître le montant confié à la Caisse de dépôt et placement.
- Mais l'argent sera placé en contrepartie de la dette de façon à réduire les inquiétudes des investisseurs.
- Pour améliorer la transparence des finances publiques, le gouvernement s'engage à publier un rapport mensuel qui permettra de suivre l'évolution de sa situation financière.

Réactions

FRANÇOISE BERTRAND, FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC
« L'approche de la dette est timide mais c'est une bonne idée d'enchâsser le Fonds des générations dans une loi. »

RICHARD FAHEY, FCEI
« Il est regrettable que le gouvernement n'aille pas "au-delà du simple recours aux redevances hydrauliques et aux exportations des nouvelles centrales". Nous regrettons qu'il n'y aura pas de remboursement immédiat de la dette avec cet argent, car on parle bien, pour l'instant, de sommes accumulées et non remboursées. »

FRANÇOIS DUPUIS, MOUVEMENT DESJARDINS
« Le Fonds des générations est un gros pas et donne un signal, mais il reste des incertitudes. Les sources de revenu semblent plausibles. La démarche n'est pas susceptible de changer à court terme la cote de crédit du Québec évaluée à A1, au septième rang des provinces canadiennes.
« Une baisse prévisible des taux d'intérêt en 2007 pourrait alléger le service de la dette de quelque 200 millions $. »

— Louis Tanguay
LTanguay@lesoleil.com

Les employés de l'État

La réduction de la taille de l'État se poursuit. Pour l'année 2006-2007, la cible est d'éliminer 1211 postes dans les ministères et organismes en ne remplaçant qu'un départ à la retraite sur deux. Depuis le mois de mai 2004, pas moins de 3721 postes auront été rayés de la carte, soit l'équivalent de 5 % de l'effectif.
Dans l'attente du règlement du dossier de l'équité salariale, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, met de côté une somme de 457 millions $. Elle dispose maintenant d'une réserve de 1,5 milliard $ à cette fin.



Mesures

- Augmentation de 3,9 % (1,9 milliard $) des dépenses de programmes par rapport à 2005-2006, qui se chiffreront à 50,8 milliards $. La croissance est particulièrement marquée du côté de la Santé (6,3 %, 1,9 milliard $) et de l'Éducation (5,4 %, 660 millions $). Pour l'ensemble des autres ministères, les dépenses diminuent de 0,2 %.
- L'effectif de la fonction publique s'élèvera à 71 898 postes en 2006-2007, comparativement à 73 290 en 2005-2006, à 74 400 en 2004-2005 et à 75 800 en 2003-2004.
- Pour éviter les dépassements de coûts et les dérapages du genre métro de Laval ou Gaspésia, instauration d'un nouveau cadre de gestion des grands travaux publics. Cette approche, basée sur la réalisation d'un dossier d'affaires complet avant de donner la première pelletée de terre, va imposer plus de rigueur et plus de transparence dans les projets de travaux d'infrastructures publiques.
- Ouverture, en 2006-2007, des premiers bureaux de Services Québec et implantation d'un numéro de téléphone unique pour joindre les différents ministères et organismes.

Réactions

SYLVAIN SIMARD, PQ
« Un budget de *p'tite* misère pour l'ensemble des ministères à part ceux de la Santé et de l'Éducation. Non seulement on reporte, pour une quatrième année consécutive, des gels et des diminutions de budget, les ministères devront également assumer les augmentations salariales de 2 %. Ça se traduira par des coupures de services. »

MARIO DUMONT, ADQ
« L'absent le plus surprenant d'un budget qui fait largement écho à un Québec endetté est la réingénierie de l'État. Le gouvernement a largué son plan de travail visant à faire le ménage dans l'appareil gouvernemental. »

CLAUDETTE CARBONNEAU, CSN
« Tant mieux si la ministre a mis 1,5 milliard $ de côté pour l'équité salariale. Moi, en tout cas, je ne me sens pas liée par la hauteur de cette somme. »

GAÉTAN GIRARD, SFPQ
« M^me^ Jérôme-Forget est encore toute fière d'annoncer des coupures de postes et qu'elle a même dépassé ses objectifs. Et dire qu'elle parle d'améliorer les services à la population ! Il ne faut pourtant pas être ministre des Finances pour comprendre qu'il est difficile d'améliorer les services s'il y a moins de monde pour les rendre. Ce n'est pas avec le gouvernement en ligne ou l'Internet que l'on va suppléer à la perte d'effectifs. »

— Gilbert Leduc
GLeduc@lesoleil.com

Notre milieu de vie, l'environnement et le transport

Votre employeur pourrait vous offrir votre prochain laissez-passer d'autobus. Vous roulerez plus vite, plus loin, en train ou en métro, si vous demeurez à Montréal. La région de Québec, elle, reçoit l'ombre des 1,5 milliard $ promis au transport en commun sur trois ans. Le budget Audet entend favoriser l'utilisation de véhicules hybrides. Il confirme l'apparition de redevances sur l'eau, payées uniquement par Hydro. Le logement social s'enrichit de 1400 nouvelles places.



Mesures

Transports en commun
- La mesure est originale. Québec double le crédit d'impôt des firmes qui payent le laissez-passer mensuel de leurs employés. Cela coûtera 0 $, cette année, à l'État. À peine 4 millions $, l'an prochain. Les usagers ne seront plus imposés pour cette contribution de l'employeur. Un gain de 6 millions $, pour environ 40 000 personnes.
- Le ministre Audet annonce qu'il met de côté 1,5 milliard $ pour le transport public. « Un autobus remplace jusqu'à 40 voitures et émet six fois moins de gaz à effet de serre », dit M. Audet.
- Près de 900 millions $ iront au renouvellement de la flotte de wagons du métro, qu'ils soient construits par Bombardier ou Alstom. L'autre « gros » morceau, 200 millions $, sera pour le train de banlieue sur la Rive-Nord de Montréal, projet annoncé la semaine dernière.
- Québec n'est assuré que d'un modeste 45 millions $ pour ses autobus. Il y en a autant pour les projets des autoroutes Du Vallon et du viaduc Duplessis.
- Pour rouler « vert », les acheteurs de véhicules hybrides, même si leur efficacité est douteuse, se feront rembourser 1000 $ sur la TVQ.

Eau
- Une redevance sur l'eau existera à compter de janvier 2007. Seule Hydro-Québec paiera. Les 600 millions $ seront pompés vers le Fonds des générations. Le ministère de l'Environnement, qui réussit à grappiller 5 millions $ pour son budget, n'en verra pas la couleur. Les régions non plus.
- Les travaux pour tarifer le captage de l'eau par des entreprises se poursuivent, précise le ministre. La dizaine de millions de dollars estimée servira aussi à payer la dette.

Logement
- Le logement social reçoit 158 millions $.
- De ce montant, 83 millions $ vont à la construction de 1400 logements supplémentaires. Un peu moins de 50 millions $ serviront à la rénovation.

Réactions

PIERRE-EMMANUEL PARADIS, FCEI
« L'aide pour les passes mensuelles est une "bonne idée qui peut faire des petits." »

GUY LESSARD, REGROUPEMENT DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT
« Ce crédit pourrait avoir un effet d'entraînement. »

VIVIAN LABRIE, COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ
« L'incitatif repose sur la volonté des firmes et ignore ceux qui ne sont pas sur le marché du travail. »

HENRI MASSÉ, FTQ
« La redevance sur l'eau ne devrait pas servir à payer la dette, mais à financer un secteur comme la santé. »

FRANÇOIS SAILLANT, FRAPRU
« À tout le moins, Québec continue d'investir dans le logement social, "contrairement aux autres provinces". »

— Michel Corbeil
MCorbeil@lesoleil.com

CE QUE LE BUDGET CHANGE POUR...

Les entreprises



Le taux d'imposition des bénéfices des PME baisse dès aujourd'hui pour une seconde fois en trois mois, mais le milieu des affaires s'attendait visiblement à plus.
On note principalement que le gouvernement Charest n'a pas poursuivi ses efforts de réduction de la taxe sur le capital, sauf pour l'industrie forestière, qui reçoit une grosse part des efforts consentis. Les autres mesures visant les entreprises sont destinées à appuyer les agriculteurs, à améliorer la compétitivité des entreprises, à miser sur l'innovation et la R&D et à dynamiser les régions.

Mesures

■ Pour les PME, la réduction du taux d'imposition de 8,5 à 8,0 % devrait représenter une économie annuelle de 39 millions $.
■ Les efforts d'innovation et de recherche et développement seront soutenus par des mesures évaluées à 25 millions $ par année.
■ Le développement des échanges commerciaux avec les pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil sera appuyé par un budget de 20 millions $ sur trois ans.
■ 12,5 millions $ supplémentaires seront consacrés en trois ans au démarrage et au soutien de nouvelles entreprises dans les créneaux d'excellence identifiés dans les différentes régions.

Réactions

RICHARD FAHEY, FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE
La réduction du taux d'imposition des PME à 8 % est une excellente mesure, mais, au chapitre de la compétitivité fiscale, on est encore loin des 5 % qui correspondent à la moyenne canadienne.

FRANÇOISE BERTRAND, FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC
On salue la baisse d'impôt pour les PME, mais le budget n'envoie aux grandes entreprises aucun signal par rapport à la création de richesse. On souhaitait une accélération de la réduction de la taxe sur le capital. L'aide aux travaux forestiers semble vraiment valable, mais l'industrie doit investir.

DANIEL CHARRON, MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC
À la suite du recul du précédent gouvernement fédéral sur la réduction de la taxation des sociétés, celles-ci payent 1 % de plus que l'an dernier parce que Québec avait décidé de récupérer la baisse promise. « On attendait un correctif. »

Louis Tanguay
LTanguay@lesoleil.com

Les arts et la culture



Mine de rien, Québec consacrera 45 millions $ de plus cette année à la culture et aux communications.

Mesures

■ Le gouvernement Charest entend intensifier au cours des prochains mois ses appuis financiers aux musées et aux différents réseaux de bibliothèques municipales.
■ Certains musées québécois peinent à faire leurs frais. Québec débloque une aide spéciale de 5 millions $ pour répondre à leurs difficultés financières.
■ Une somme d'un million $ sera destinée aux écoles de formation artistique spécialisée en musique et en danse. Cette mesure devrait profiter à une centaine d'organismes.
■ Le budget prévoit une mesure permettant l'intégration de la production de DVD musicaux et d'humour au programme actuel de crédits d'impôt pour la production d'enregistrements sonores.
■ Doté d'un budget de départ de 10 millions $ financé à partir des revenus de la taxe sur le tabac, un Fonds culturel du patrimoine québécois verra le jour.
■ Québec bonifie son programme Placement Culture qui vise à inciter les particuliers, les sociétés et les fondations à donner plus généreusement aux organismes à but non lucratif des domaines de la culture et des communications.

Réaction

YVES-FRANÇOIS BLANCHET, PRÉSIDENT DE L'ADISQ
«Cette nouvelle mesure permettra à l'industrie québécoise de l'enregistrement sonore de maximiser ses occasions de développer son marché national de production de DVD musicaux et d'humour encore embryonnaire» en parlant des nouveaux crédits d'impôt destinés à la production de DVD musicaux et d'humour.

Pierre Couture
PCouture@lesoleil.com

Les régions

Québec vient à la rescousse d'un secteur qui fait vivre 80 000 travailleurs, nombre d'usines et de villages. Il consacre 925 millions $ d'ici 2009-2010 à une industrie encore sous le choc du rapport Coulombe. Modernisation, reboisement et formation des travailleurs au menu. L'agriculture hérite de 100 millions $, surtout pour se prémunir contre la grippe aviaire. Québec modifie son crédit d'impôts pour les régions ressources pour apaiser le mécontentement de celles qui n'y ont pas droit. Les services de la SQ coûteront moins cher aux petites villes.



Mesures

Forêts

■ Sur quatre ans, Québec garantit 425 millions $ de prêts pour moderniser un secteur qui fait parler de lui pour ses fermetures d'usines. Les trois quarts vont aux firmes frappées par les droits compensateurs des États-Unis.
■ Une série de mesures (436 millions $) abaisse le prix du bois coupé sur les terres publiques. Parmi elles, 210 millions $ pour le reboisement et les travaux sylvicoles. Et 100 millions $ en crédits d'impôts pour l'aménagement de routes forestières.
■ Aux forestiers, qui devront peut-être changer de métier dans certains cas, 44 millions $ en formation.
■ Aux entreprises, un rabais de 120 millions $ sur la taxe sur le capital.

Développement économique

■ Michel Audet ajoute 30 millions $ dans les Fonds d'investissements économiques régionaux (FIER), qui en avaient déjà 156 millions $. Il injecte 15 millions $ aux 126 millions $ des Fonds locaux d'investissement. Il réserve 15 millions $ au tourisme, surtout à une formule misant sur le partenariat.
■ Le ministre restreint les activités couvertes par son crédit d'impôts à neuf régions ressources. À l'avenir, les bénéficiaires devront prouver qu'ils créent des emplois, non pas qu'ils les déplacent.
■ Les conférences régionales des élus ont droit à 8 millions ; les jeunes diplômés à crédit d'impôt pour demeurer en régions.

Agriculture

■ Plus de 80 millions $ vont aux labos pour les maladies animales et au confinement des oiseaux d'élevage. « Le foyer de la grippe aviaire s'élargit » et Québec verse dans la prévention.
■ Les éleveurs ont droit à 18 millions $ en crédits d'impôts pour le purin de porc.

Services policiers

■ Après des années de négociations, Québec diminue la facture pour les services de la SQ. Mille municipalités économiseront 122 millions $, en cinq ans.

Réactions

GUY CHEVRETTE, CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE
Des pas dans la bonne direction, même si l'industrie n'est pas en position d'investir. Un « effort louable », notamment pour les routes forestières.

HENRI MASSÉ, FTQ
Si Ottawa se met au diapason de Québec, « on sera en mesure de passer à travers la crise ».

JEAN-GUY POIRIER, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
Satisfait de la baisse de la facture pour la SQ. Ce n'est pas une surprise, c'est négocié de longue date, mais c'est bienvenu.

RICHARD FAHEY, FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE
Les crédits d'impôts pour les régions ressources continuent de mécontenter celles qui en sont exclues. « Le gouvernement évite la délocalisation d'usines (...) mais la grogne continuera, notamment en Beauce. »

GILBERT SCANTLAND, CONFÉRENCE DES ÉLUS DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE
L'Est du Québec, qui a droit à ces crédits, a une toute autre interprétation, se réjouit du maintien du crédit. Il applaudit « les ajustements pour éviter le déplacement d'emplois »

Michel Corbeil
MCorbeil@lesoleil.com
(avec la collaboration de Henri Michaud)

LIBÉRATION DES OTAGES CANADIENS EN IRAK

Harper reste muet quant au rôle du Canada dans la libération

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

■ GATINEAU — Si à Londres et à Washington on affirmait hier que le Canada avait pris part à l'opération militaire pour libérer les deux otages canadiens en Irak, le premier ministre Stephen Harper n'a jamais voulu confirmer les informations.


REUTERS
Stephen Harper

Les otages, apparemment abandonnés par les ravisseurs, se trouvaient dans une zone rurale un peu à l'extérieur de Bagdad.

Si des soldats britanniques et américains ont participé à la mission de sauvetage, du côté canadien, des sources indiquent que des membres de la Force opérationnelle interarmées (FOI-2, en anglais JTF-2), un groupe d'élite de l'armée, étaient présents, ce que le ministère de la Défense ne veut commenter.

LA GRC

À la fois le Pentagone et le ministre britannique des Affaires étrangères, Jack Straw, ont aussi confirmé que des Canadiens ont participé à la mission.

M. Straw a même souligné que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) avait joué un rôle actif, ce que la GRC ne veut confirmer.

Justifiant sa discrétion par des raisons de sécurité nationale, M. Harper n'a jamais voulu aller aussi loin que Londres ou Washington.

« Je peux seulement dire que nous avons participé dans cette (opération) réussie, a déclaré M. Harper en point de presse, hier. Mais j'ai toujours dit que je ne suis pas libre d'en dire plus que ça pour des raisons de sécurité nationale.

« Pendant tous ces événements, le gouvernement du Canada a suivi les événements avec beaucoup d'attention. Les agences, les ministères du gouvernement du Canada ont été impliqués de toutes les façons possibles sur le terrain », a poursuivi le premier ministre.

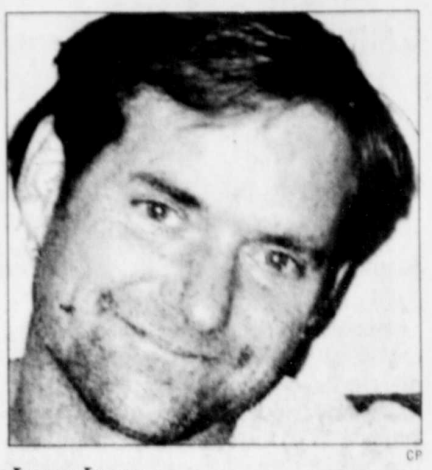
AUCUNE RANÇON

Toujours prudent, il a aussi affirmé sans nier catégoriquement que, selon les informations dont il dispose, aucune rançon n'aurait été versée.

Les chefs du Parti libéral du Canada, du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique se sont aussi tous réjouis de la tournure des événements.

Un quatrième otage, l'Américain Tom Fox enlevé au même moment que ses trois collègues, aura connu une fin moins heureuse. Son corps a été retrouvé il y a une dizaine de jours.


CP
Harmeet Singh Sooden


CP
James Loney

« Ils sont heureux d'être encore en vie »

Les otages ont été libérés dans une zone rurale à 30 kilomètres au nord de Bagdad

■ LONDRES (PC) — Les deux otages canadiens et un otage britannique qui avaient été enlevés en Irak à la fin du mois de novembre ont été libérés hier matin à la suite d'une opération militaire. Un quatrième otage, Tom Fox, de nationalité américaine, enlevé en même temps que les trois autres, avait été retrouvé mort le 11 mars à Bagdad.

Les missionnaires canadiens James Loney, 41 ans, et Harmeet Singh Sooden, 32 ans, et leur collègue britannique Norman Kember, 74 ans, ont été libérés dans une zone rurale entre la ville de Mishahda, à 30 kilomètres au nord Bagdad, et Abou-Ghraïb, la banlieue ouest de la capitale.

Dès leur libération, les otages ont été examinés dans un hôpital où ils ont ensuite obtenu leur congé.

Le général américain Rick Lynch a déclaré lors d'un point de presse militaire à Bagdad que les forces de la Coalition avaient obtenu d'un homme capturé la veille des renseignements sur les otages. À l'arrivée des troupes spéciales, aucun des preneurs d'otages disant faire partie des Brigades des épées de la vengeance n'était sur place. Les trois otages étaient seuls dans la maison.

« Il n'y avait personne à l'intérieur, a déclaré M. Lynch. Seulement les trois otages. »

À Toronto, le codirecteur des missionnaires Christian Peacemaker Teams s'est dit ravi de la nouvelle de la libération des trois hommes sans violence. « Aucun coup de feu n'a été tiré », a déclaré Doug Pritchard.

À Londres, le secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Jack Straw, a déclaré que l'opération de secours était en préparation depuis plusieurs semaines. Il a toutefois refusé de donner des détails de l'opération.

Les Britanniques et les Américains ont joué un « rôle exceptionnel » dans la libération des otages, a déclaré le premier ministre Stephen Harper, ajoutant qu'il avait déjà fait part directement de sa satisfaction au premier ministre britannique Tony Blair ainsi qu'au président George W. Bush, par l'entremise de l'ambassadeur américain au Canada.

M. Harper s'est également entretenu avec MM. Loney et Sooden pour exprimer « sa joie » au nom de tous les Canadiens, de les voir enfin libres.

« Ils ont passé à travers une dure épreuve, a déclaré M. Harper, et, comme ils le disent eux-mêmes, ils sont heureux d'être encore en vie. »

Une autre membre des Christian Peacemaker, Anita David, a déclaré après les avoir rencontrés que les deux hommes avaient beaucoup maigri durant leur captivité. James Loney et Harmeet Singh Sooden lui ont toutefois dit qu'ils n'avaient pas été maltraités physiquement par leurs ravisseurs.

Il va sans dire que les deux intéressés étaient incroyablement heureux de retrouver la liberté.

« Ils vivent un moment de soulagement total et ils ont un plaisir immense à se retrouver ensemble », a ajouté Mme David, dans une entrevue téléphonique en provenance de Bagdad, où elle venait de voir les otages savourer de la crème glacée.

« Nous sommes euphoriques », déclarait pour sa part le frère de M. Loney, Matt, en entrevue téléphonique de Vancouver. Un sentiment partagé par la belle-sœur de M. Loney, Donna Laframboise, qui vit également à Vancouver. « Nous nous sommes embrassés et nous avions les larmes aux yeux en entendant la nouvelle », a-t-elle dit.

Soulagement en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — L'annonce hier de la libération en Irak de l'otage britannique Norman Kember, avec deux otages canadiens, lors d'une opération militaire impliquant des troupes britanniques, a été accueillie avec satisfaction et fierté par le gouvernement de Tony Blair.

Le premier ministre « est ravi de cette nouvelle », a indiqué un porte-parole de Downing Street. « Il est particulièrement heureux pour ceux libérés et leurs familles. Il félicite tous ceux impliqués dans l'opération. »

S'exprimant sur le perron de Downing Street, le ministre des Affaires étrangères, Jack Straw, a annoncé que Norman Kember et les deux otages canadiens « ont été libérés à la suite d'une opération de la force multinationale, qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui ».

Cité par la porte-parole de l'ambassade britannique à Bagdad, M. Kember, 74 ans, a déclaré: « C'est formidable d'être libre. Je suis impatient de rentrer au Royaume-Uni ».

En Grande-Bretagne, on craignait le pire depuis qu'un quatrième membre de cette ONG, enlevé en même temps que les autres, l'Américain Tom Fox, avait été retrouvé assassiné le 10 mars à Bagdad.

Un otage britannique a déjà été assassiné en Irak

Les Britanniques avaient été choqués par l'assassinat du ressortissant britannique Kenneth Bigley, dont la mort par décapitation avait été annoncée en octobre 2004, et la disparition de la responsable humanitaire Margaret Hassan, dont Jack Straw avait affirmé en novembre 2004 qu'elle avait « probablement été assassinée ».

Pour M. Blair, plus que jamais critiqué pour l'intervention militaire en Irak, la libération de Norman Kember tombe à point nommé pour contrebalancer les récents propos alarmistes de l'ancien premier ministre intérimaire irakien Iyad Allaoui, selon lequel l'Irak est « en guerre civile ».

Réagissant à la libération de M. Kember, sa famille a remercié « tous ceux » qui ont aidé à son sauvetage. « Nous sommes très heureux que Norman et ses amis soient sains et saufs », a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Jack Straw, qui s'est entretenu avec l'épouse de l'ex-otage, a affirmé que Pat Kember « est absolument ravie, folle de joie à cette nouvelle ».

Les trois hommes œuvraient pour un groupe de « pacifisme musclé »

TORONTO (PC) — Il a fallu peu de temps à ce groupe de pacifistes pratiquement inconnu, employant seulement 40 travailleurs à temps plein et doté d'un budget annuel qui frôle tout juste le million, pour devenir un organisme mondialement connu.

Le 26 novembre 2005, l'enlèvement de quatre de ses membres en Irak a tristement rendu célèbre le Christian Peacemaker Teams, un groupe qui croit au « pacifisme musclé », malgré les pertes de vies qui pourraient inévitablement en résulter.

« Si quelques pacificateurs non violents sont tués par des gens haineux, cela ne veut pas dire que la non-violence a échoué — cela veut simplement dire que nous vivons dans un monde de haine et que beaucoup de gens commettent le mal », a souligné Ron Sider, le théologien qui a inspiré la création de Christian Peacemaker Teams.

IL Y A 20 ANS...

Tout a commencé il y a 20 ans lors d'une conférence internationale des chrétiens mennonites, en France, alors que ce fils de pasteur, qui a grandi dans une région rurale du sud de l'Ontario, mettait au défi les pacifistes chrétiens de devenir plus énergiques.

Le mennonite d'origine américaine Gene Stoltzfus, qui a forgé ses convictions pacifistes en travaillant près des champs de bataille au Vietnam au début des années 1960, a été l'un de ceux qui ont répondu à l'appel.

Ce résidant de l'Ontario maintenant âgé de 65 ans est devenu, en 1988, le premier directeur de l'organisme. Selon lui, le pacifisme avait besoin de beaucoup plus que des bonnes intentions.

« Je me disais que si les gens qui croyaient en la non-violence s'organisaient de façon aussi compétente et rigoureuse que les groupes armés, on parviendrait à changer le cours de l'histoire », a-t-il récemment indiqué en entrevue.

Aujourd'hui, ce groupe œcuménique compte 40 employés à temps plein, 160 à temps partiel et 25 sympathisants qui vivent des dons des églises et des particuliers totalisant près de un million de dollars.

Christian Peacemaker Teams gère quatre missions permanentes à temps plein — en Irak, en Colombie et deux en Cisjordanie — ainsi que des projets spéciaux à Kenora en Ontario et des deux côtés de la frontière États-Unis-Mexique.

PACIFISTES CONVAINCUS

Les deux Canadiens, Harmeet Singh Sooden et James Loney sont des pacifistes convaincus, unis par une même passion pour la justice sociale, selon les témoignages de leur famille et de leurs amis.

40 employés à temps plein et 160 à temps partiel

C'est cette passion commune ainsi que leur hostilité envers l'intervention américano-britannique en Irak qui leur a valu de se retrouver ensemble dans ce pays, où ils ont passé les quatre derniers mois détenus par « les Brigades des épées du droit », un groupe inconnu.

Peu de choses au départ ne prédestinait ces deux membres de l'ONG Christian Peacemaker Teams (CPT) à connaître un tel sort, surtout pas leurs origines respectives.

Harmeet Sooden, 32 ans, est né en Zambie de parents sikhs originaires du Cachemire indien.

Il a passé son enfance en Afrique et n'est devenu citoyen canadien qu'en 2003, alors qu'il étudiait en ingénierie à l'Université McGill à Montréal.

James Loney, 41 ans, né à Sault-Sainte-Marie, dans le nord de l'Ontario, provient lui d'une vieille famille canadienne typique, son père, Pat, étant anglophone et sa mère, Claudette, francophone.



AP
La codirectrice des Christian Peacemakers, Carol Rose, a exprimé la reconnaissance du mouvement hier pour la libération des trois membres de l'organisation.

EN BREF

De nombreux otages demeurent

■ Au moins 43 ressortissants étrangers, provenant d'une quinzaine de pays, sont toujours gardés en otages en Irak. Au total, plus de 400 ont été enlevés depuis l'invasion et 55 ont été tués par leurs ravisseurs. Un Canadien d'origine irakienne, Rifaat Mohammad Rifaat, enlevé début avril 2004, figure parmi les disparus. L'administration américaine a dit espérer hier que la libération des otages canadiens et britannique pourrait être suivie par celle de la journaliste américaine de 28 ans, Jill Carroll, enlevée le 7 janvier à Bagdad. On estime par ailleurs que de 10 à 30 Irakiens sont kidnappés tous les jours, la plupart pour des rançons. *La Presse*

La violence continue

■ Au moins 56 Irakiens sont morts hier dans des violences. Ainsi, un attentat à la voiture piégée a coûté la vie à 25 personnes, dans la troisième attaque d'envergure en trois jours contre une prison de la police à Bagdad. Le kamikaze a fait exploser son véhicule à l'entrée d'une unité de lutte contre la grande criminalité du ministère de l'Intérieur dans le centre de la capitale, tuant 10 civils et 15 policiers qui travaillaient là, et faisant plus de 35 blessés, selon les autorités. Une autre voiture piégée a frappé un marché devant une mosquée chiite d'un quartier mixte chiite-sunnite du sud-ouest de Bagdad; elle a fait au moins six morts et une vingtaine de blessés, des enfants pour beaucoup, d'après la police. *La Presse*

Le zoo convie le public à une veillée d'armes

« Si vous ne venez pas en fin de semaine, peut-être ne pourrez-vous plus jamais venir ! »

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ Le zoo de Québec, qui est menacé de mort à 75 ans, convie la population à une sorte de veillée d'armes témoin de son véritable désir de le sauver, malgré son ultime condamnation de cette semaine.

Le ministre responsable de la région de Québec, Michel Després, a annoncé lundi que la clé serait irréversiblement mise dans la porte du plus vieux zoo du Québec le 31 mars, c'est-à-dire dans une semaine exactement.

Les léopards des neiges, les manchots du Cap, les kangourous arboricoles, le boa constrictor, le varan de Duméril, les calaos rhinocéros, l'ara hyacinthe, les loriquets et autres espèces animales exotiques seront à ce rendez-vous qui pourrait constituer la dernière fin de semaine d'une longue série ou la première d'un miracle en gestation.

Samedi et dimanche, entre 10 h et 16 h, les adultes pourront visiter le zoo de Québec au tarif hivernal de 10,50 $ — comparativement à 15,50 $ l'été.

BEAUCOUP PLUS

« Ils paieront le plein prix de la saison, dit au SOLEIL la porte-parole Pascale Savard. Mais ils en auront beaucoup plus que d'habitude pour leur argent. Un programme d'animation considérable a été mis à l'affiche. »

Dans le contexte de la politique familiale de la Ville de Québec, l'entrée sera gratuite pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent résidant de Québec, sur présentation d'une preuve de résidence de la ville.

Voici la liste des tarifs pour l'ensemble de la clientèle :

— Adultes : 10,50 $
— Personnes âgées : 9,50 $
— Enfants 0-2 ans : gratuit
— Enfants 3-5 ans : 3,50 $
— Enfants 6-12 ans : 8,50 $
— Enfants 13-17 ans : 9,50 $
— Famille (deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins d'une même famille) : 35 $
— Famille plus (deux adultes et les enfants de 17 ans et moins d'une même famille) : 38 $

Le Jardin zoologique du Québec, proclame Pascale Savard, c'est vivre l'été en toute saison ! « La serre indo-australienne propose un climat tropical des forêts de l'Océanie et du sud-est asiatique, écrit-elle dans un communiqué de presse. L'exploration se poursuit au Conservatoire par une incursion dans le monde fascinant des naturalistes d'autrefois afin d'y découvrir les richesses archéologiques et animales rapportées. »

C'est le moment de démontrer concrètement son désaccord sur la fermeture du zoo, fait valoir M^me^ Savard. « Si le public ne vient pas en fin de semaine, peut-être n'aura-t-il plus jamais l'occasion de le faire ! » lance-t-elle.

1718359

Zellers Jours du dollar
Encore PLUS d'aubaines en magasin!
Les vendredi, samedi et dimanche 24, 25 et 26 mars 2006
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

179 $ avant 229,97 Appareil photo numérique Cyber-shot DSC-S40 de Sony®

Jusqu'à 20 % de rabais sur les appareils photo et caméscopes numériques Sony® de fin de série

Les vendredi, samedi et dimanche 24, 25 et 26 mars 2006 obtenez 5X vos points bonis crédit Primes Hbc chez Zellers lorsque vous utilisez votre carte de crédit Hbc.
*Exceptions : produits pharmaceutiques, produits du tabac, billets de loterie, cartes d'appel et cartes-cadeaux Hbc. L'offre de 5X vos points ne peut être combinée à aucune autre offre de points bonis.



199 $ avant 279,97 Appareil photo numérique Cyber-shot DSC-S60 de Sony®

49 $ avant 69,97 Pouf Jenny en similicuir Alfred Sung Home®

69 $ avant 89,97 Fauteuil Parsons en similicuir ou banc Coco rembourré Alfred Sung Home®

2 $ avant 4,97 Jeu de 2 poêles à frire noires à revêtement antiadhésif

AU CHOIX! 7 $ avant 14 $ De Meyer® : jeu de 3 poêles ou poêle à sauter 30 cm avec couvercle

14 $ Poêle 25 cm Kitchenaid®

90 $ avant 200 $ Ensemble de bagages 5 pièces Atlantic

25 $ avant 59,97 Breloque « mère et enfant » en or 10 ct jaune ou blanc avec chaîne

10 $ avant 14,97 Montres Truly^MC^

12 $ avant 19,97 Montres Hilary Duff®

15 $ avant 20 $ Portefeuilles Relic pour femme
AUSSI : ceintures et sacs à main Relic
Avant 20 $-60 $... 15 $-45 $

2 $ avant 4,97-5,97 Cols roulés pour bébé et enfant

4 $ avant 7,99 Paquet de 4 paires de chaussettes sport Brooks® pour enfant
AUSSI : chaussettes Hanes® pour fille
Avant 4,97... 3 $
Collants Cherokee® et Trimfit® pour fille
Avant 2,99-9,99... 2 $-5 $

15 $ avant 34,97 Ensembles Cherokee® et Disney® pour bébé

20 $ avant 29,97-49,97 TOUTES les chaussures de sport Brooks® pour homme et femme

2 pour 20 $ avant 12,97 ch. Pantalons de nuit Cherokee® pour homme

Rabais additionnel de 30 % sur les articles mode maison de fin de série à prix déjà réduit
Comprend : literie, coordonnés de salle de bain, linge de table et de cuisine, bougies, cadres, albums photos, lampes, miroirs, décorations murales et tapis. (sur le dernier prix marqué)

Rabais additionnel de 50 % sur TOUS les jouets et les petits électros de cuisine de fin de série à prix déjà réduit
(sur le dernier prix marqué)
AUSSI : 50 % de rabais sur TOUS les poêles et foyers électriques Sunbeam® et Dimplex® à prix ordinaire

Rabais additionnel de 40 % sur le prix déjà réduit des articles suivants :
• lingerie sur cintre (soutiens-gorge, culottes et camisoles)
• vêtements de nuit pour femme
• vêtements et vêtements d'extérieur automne-hiver pour homme
(sur le dernier prix marqué)

Rabais additionnel de 50 % sur le prix déjà réduit des articles suivants :
• chaussures pour femme
• pantoufles pour toute la famille
(sur le dernier prix marqué)



AVANT-PREMIÈRE PRINTANIÈRE! 25 % de rabais sur TOUS les vêtements, y compris ceux d'extérieur, de bain et de denim, à prix ordinaire pour femme

40 % de rabais sur TOUS les vêtements de sport mode Sportek® pour femme
Sauf les modèles de base.

25 % de rabais sur TOUS les dessous de jour et vêtements de nuit Sentiments®, sous licence et Request® pour femme

Hbc

La marchandise olympique est exclue de cette promotion.

LAUBERIVIÈRE

Hugo Lépine quitte la direction

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ Après six ans à la direction de la Maison de Lauberivière, le plus important refuge pour nécessiteux de Québec, Hugo Lépine tire sa révérence, a-t-il confirmé au SOLEIL hier.

D'abord parce qu'il a fait le tour du jardin communautaire. Mais aussi, dit-il, parce que « les pouvoirs publics font actuellement la vie dure au domaine de la charité. C'est une période sombre pour l'assistance communautaire ».

Le centre de dégrisement de l'établissement, une sorte d'urgence sociale pour les intoxiqués de tous genres, risque de devoir fermer en juin, fait savoir Lépine. Parce que, précise-t-il, l'Agence régionale de la santé ne veut pas y renouveler son aide annuelle de 80 000 $.

COMPRESSIONS

« Nous sentons que les pouvoirs publics comptent de plus en plus sur le bénévolat pour pallier leurs compressions budgétaires, indique Lépine. Mais certains calculs sont très mal effectués quant à la portée sociale et économique de l'œuvre accomplie par les ressources comme la nôtre. »

La démission de Lépine sera en vigueur à l'automne, le temps que l'organisation puisse lui trouver un successeur en ces temps difficiles. Le démissionnaire dit n'avoir aucun emploi particulier en vue. « Mais j'ai besoin de nouveaux défis professionnels, dit-il. Et ce serait étonnant que je les trouve dans le domaine communautaire, après avoir eu le privilège de diriger un établissement aussi gros que Lauberivière. »

LA POLITIQUE

Hugo Lépine, 36 ans, est avocat et politologue de formation. Ce qui lui ouvre beaucoup de portes à la fois. Pas question cependant, insiste-t-il, de laisser tomber l'action politique municipale et le parti qu'il a fondé, Option Capitale.

« Nous nous sommes butés à toutes sortes d'embûches, explique-t-il. Mais il faut savoir tirer profit de l'expérience vécue. Et c'est pour cela que nous serons au rendez-vous de la prochaine élection municipale. Nous entreprenons justement une vaste campagne de recrutement pour bâtir une équipe complètement détachée des partis fédéraux ou provinciaux. »

EN BREF

Questions du jury

■ Le jury au procès de Yannick Berthiaume est revenu en cour hier après-midi pour obtenir quelques éclaircissements sur des notions de droit. Le juge Richard Grenier, de la Cour supérieure, a de nouveau expliqué aux trois femmes et neuf hommes en quoi consistent une preuve circonstancielle et le doute raisonnable. Les jurés ont presque immédiatement ajourné leurs délibérations et ils les reprendront ce matin. ***Richard Hénault***

Le D^r^ Jean-Marie Savoie sera contre-interrogé

■ L'interrogatoire du D^r^ Jean-Marie Savoie par son propre avocat a pris fin hier matin après un peu plus d'une heure d'audience seulement. Ce matin, la procureure de la Couronne, M^e^ Rachel Boivin, entreprendra son contre-interrogatoire qui devrait aussi durer plus d'une journée. ***Richard Hénault***

INCENDIE DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

« La scène n'est pas très parlante », dit la police

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS— L'incendie mortel de Petite-Rivière-Saint-François a été à ce point foudroyant qu'il est difficile pour les enquêteurs de la Sûreté du Québec d'y trouver les indices pouvant expliquer la terrible tragédie.

Près d'une semaine après le drame, la Sûreté du Québec reconnaît que la scène n'est pas très parlante. « C'est parce qu'il n'y en a plus, de scène. Nous avions une maison d'un étage et demi et il n'en reste plus », disait le porte-parole de la SQ, Richard Gagné.

Pour les gens du village, l'absence d'explications ne véhicule pas de rumeurs farfelues. Encore aujourd'hui, personne ne peut échapper à la vue du sinistre, des ruines calcinées et totalement détruites situées sur la rue Principale. On comprend alors mieux la pénible et difficile tâche de trouver des indices. La plupart des gens rencontrés dans le village s'attendent à ce que la cause criminelle soit écartée.

« Nous serons probablement en mesure demain (aujourd'hui) de fermer des portes. Notre mandat est simple, il est de donner l'origine du feu, criminelle ou non, après c'est le travail du coroner », a signalé M. Gagné. Il n'a pas voulu donner les résultats des autopsies qui sont complétées, et il reste encore l'identification dentaire.

Pour tenter de trouver une plausible cause et à défaut de lire les révélations de la scène du drame, la SQ doit multiplier les entrevues, étudier les photographies d'avant l'incendie, interroger ceux qui ont fréquenté les lieux, analyser les travaux effectués récemment, etc.

Enfin, rappelons que c'est demain à 16 h que la famille et les amis diront un dernier adieu à Martine Sanscartier, à son fils Kevin Moisan ainsi qu'aux frères Éloi et Arnaud Décarie lors d'une cérémonie de recueillement à l'église Saint-François.

SEPTUAGÉNAIRE ROUÉ DE COUPS

Le jeune de 19 ans écope d'une peine de 30 mois

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Qualifiant les gestes de Pier-Luc Hamel d'odieux, de répugnants et de lâches, le juge Hubert Couture a condamné hier le jeune homme de 19 ans à 30 mois de pénitencier pour son agression sauvage d'un aîné de 79 ans, en décembre, à Val-Bélair.

« Les aînés doivent s'attendre au respect d'une vieillesse sereine, a déclaré le juge Couture. La violence est un déni de leur dignité. »

En compagnie de deux jeunes d'âge mineur, Hamel s'est rendu à une fête où ils ont consommé de la bière et de la marijuana, le soir de l'agression. Ils sont ensuite allés chez la victime, connue de l'accusé, prenant soin auparavant d'enfiler des cagoules et de se munir d'une corde ainsi que d'un bâton.

À la résidence située à Val-Bélair, Hamel a fracassé des vitres, puis ils ont roué de coups le pauvre homme. Les jeunes ont ensuite pris la fuite, emportant de la menue monnaie, une bouteille de rhum et des cigarettes.

Le septuagénaire a pour sa part été amené au CHUL pour qu'on traite ses lésions et ses ecchymoses. Il souffre toujours de pertes de mémoire et d'insécurité, au point où il a dû déménager, ne pouvant plus vivre seul dans sa maison.

« Il s'est fait voler son droit à une retraite paisible et sans souci », a lancé à ce sujet le juge Couture. Peu après l'agression, Hamel a plaidé coupable à des accusations d'agression armée, de voies de fait infligeant des lésions, de vol qualifié, d'introduction par effraction, de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool, de bris de probation et de bris d'engagement.

Comme facteurs atténuants, le juge a seulement retenu son jeune âge, les regrets qu'il a exprimés et le risque de récidive plus faible qu'important, d'après l'évaluation du service de probation. Au chapitre des facteurs aggravants, le magistrat a mentionné la préméditation, la violence gratuite, le fait qu'Hamel a été l'instigateur de l'agression, la vulnérabilité du septuagénaire et les séquelles qu'il en conserve.

En prononçant sa sentence, le juge Couture a dit espérer que la peine fera réfléchir ceux qui pourraient être tentés d'imiter Hamel. En plus de la peine de 30 mois faisant suite à une détention provisoire de trois mois, le juge a ordonné que des échantillons de substances corporelles soient prélevés sur Hamel pour analyse génétique. Compte tenu que le jeune accusé a été interpellé en état d'ébriété au volant de son véhicule après l'agression, celui-ci a aussi été condamné à une amende de 600 $ et il lui sera interdit de conduire durant l'année suivant sa sortie du pénitencier.

RABASKA ET ÉNERGIE CACOUNA

Des projets nécessaires, croient les constructeurs de routes

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

Le Québec a besoin de projets structurants comme ceux de Rabaska et d'Énergie Cacouna, estime le président de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Alain Robert.

« Les retombées seront importantes pour le Québec. Le projet Rabaska aura des retombées dans l'économie québécoise de plus de 400 millions $ et celui d'Énergie Cacouna, de plus de 230 millions $ », a observé M. Robert, dans une communication aux médias.

Au total, des retombées de plus de 630 millions $

« Ces deux projets combinés permettront la création, pendant la phase de construction, de plus de 7000 emplois », a-t-il ajouté, soulignant que c'est là plus de trois fois la population de Beaumont.

Rabaska, qui est le fait du consortium Gaz métropolitain, Gaz de France et Enbridge, vise à implanter un terminal méthanier de quelque 840 millions $ dans l'est du territoire de la ville de Lévis, près de Beaumont. Énergie Cacouna, projet de TransCanada et de Petro Canada, a en tête d'installer un semblable complexe de 700 millions $ à Cacouna, près de Rivière-du-Loup.

Les projets impliquent l'importation par navires méthaniers de gaz naturel sous forme liquéfiée (GNL), quitte à le regazéifier et à l'acheminer aux marchés par gazoduc. Celui qu'envisage Rabaska serait de quelque 42 kilomètres, c'est-à-dire la distance comprise entre l'est de Lévis et la tête du réseau gazier de TQM, à la hauteur du quartier lévisien de Saint-Nicolas. Celui d'Énergie Cacouna, projet distinct du terminal, serait long de 240 km.

L'un et l'autre projet de GNL sont au stade des évaluations environnementales des gouvernements, celui d'Énergie Cacouna en étant déjà aux préliminaires des audiences du BAPE.

« Il faut laisser les experts faire leur travail. Les deux projets seront analysés par les instances gouvernementales fédérale et provinciale, ce, tant au niveau de l'environnement que de la sécurité publique, ce qui saura éclairer la population. Par la suite, les projets iront de l'avant, seront modifiés ou annulés », a observé M. Robert.

1714735
Authentik A Meubles A
Quantités limitées
PRIX FOUS! 1299 $
Payez dans 1 an !
Sofa et causeuse en cuir
• 100% cuir «Bycast» • Brun chocolat
• Cuir épais fini brillant • Coutures doubles
1 JOUR SEULEMENT
Dimanche 26 mars de 11 h à 17 h
850, boul. Pierre-Bertrand Sud, Québec 1 866 829-1333

1716226
POLIQUIN TEXTILE INC
SPÉCIALISTE EN DÉCORATION
Là où le décor prend vie!
Spéciaux valides pour un temps limité
DÉCORATION ET AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
• Habillage de fenêtres
• Papiers-peints
• Stores
• Couvre-planchers
• Draperies-voilage
• Couvre-lits
• Confection
• Installation
40% Sur papier peint Concord
SPÉCIAUX SUR PEINTURE
DÉCORATEUR SUR PLACE ET À DOMICILE
20% à 30% de RABAIS sur vaste gamme de tissus, couvre-lits et housses de couettes
2970, boul. Ste-Anne
BEAUPORT
667.6454
www.poliquintextile.com
Notre salle d'exposition est parmi les plus grandes au Québec

1715990
SORTEZ DE VOTRE COCON
8e ÉDITION
Papillons en FÊTE
DU 17 FÉVRIER AU 10 AVRIL 2006
9 H À 16 H 30 TOUS LES JOURS
PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS
IDENTIFIEZ L'UN DE CES PAPILLONS ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :
CHAQUE SEMAINE
50 $ EN CERTIFICATS-CADEAUX CENTRE JARDIN HAMEL
TIRAGE HEBDOMADAIRE LES 23 FÉVRIER, 2, 9, 16, 23 ET 30 MARS ET 6 AVRIL.
TIRAGE DU GRAND PRIX LE 10 AVRIL. COUPONS CUMULATIFS, RÈGLEMENTS EN MAGASIN.
A
B
C
GRAND PRIX
500 $
EN CERTIFICATS-CADEAUX CENTRE JARDIN HAMEL
DÉPOSEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION DANS LA BOÎTE PRÉVUE À CET EFFET OU POSTEZ À :
6029, BOUL. HAMEL, L'ANCIENNE-LORETTE
QUÉBEC G2E 2H3
RÉPONSES (PARUTION DU 24 MARS)
PAPILLON A _____
PAPILLON B _____
PAPILLON C _____
NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____
TÉL. (RÉS.) : _____
centre jardin HAMEL
www.jardinhamel.com

Deuxième offensive pour réduire l'utilisation de sacs de plastique

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ La deuxième offensive visant à réduire l'utilisation des sacs de plastique pourrait être la bonne. Cette fois, la prise de conscience par la population du problème environnemental est très forte.

À tel point que tous les commerces s'étant lancé récemment dans la distribution de sacs réutilisables en plastique recyclé ou en coton ont de la difficulté à répondre à la demande. Les marchés d'alimentation ne sont pas les seuls à prendre le virage vert.

La Société des alcools achève la vente de 84 000 sacs de coton permettant de transporter quatre bouteilles en toute sécurité. Les grandes chaînes de pharmacies Uniprix et Jean Coutu auront bientôt leurs sacs.

Une première offensive lancée au début des années 1990 pour convaincre les consommateurs de réutiliser les sacs de plastique avait connu un succès mitigé et éphémère. Les 3 ¢ pour un sac de plastique et 5 ¢ pour un sac de papier réutilisé n'avaient pas convaincu les consommateurs.

Un premier virage vert a été tenté dans les années 90, obtenant un succès mitigé

« La population n'était pas prête il y a 15 ans », croit Anne-Hélène Lavoie, de Sobey's-IGA. Différent cette fois, alors que IGA a écoulé tous les sacs de coton offerts à la clientèle à 3,99 $ depuis décembre 2004. Les sacs étaient restés dans l'entrepôt à la suite de l'insuccès d'un premier virage vert.

Cette fois, ça marche et IGA lancera prochainement un sac fait de plastique recyclé, « fabriqué au Québec », tient à préciser Mme Lavoie. La chaîne d'alimentation prend au sérieux le virage vert au point de tenter l'expérience, dans 17 IGA de la région de Québec, de récupérer les sacs de plastique si néfastes pour l'environnement. Les sacs récupérés se transformeront en sacs recyclés.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La Société des alcools du Québec a choisi de faire fabriquer en Chine ses sacs de coton permettant de transporter quatre bouteilles.

Au début de l'année, Métro vendait 1 $ des sacs de plastique recyclés. Ce fut un succès fou alors que 700 000 sacs ont trouvé preneurs en 10 jours. Les consommateurs soucieux de leur environnement devront attendre un mois avant de pouvoir remettre la main sur d'autres sacs recyclés.

La chaîne Loblaws-Provigo offre dans certains supermarchés une solution de rechange au sac de plastique, le maxi-bac, au coût de 2,99 $. Mais prochainement, un sac recyclable et réutilisable fera son apparition.

QUESTION DE PRIX

Les sacs de plastique recyclé de Métro proviennent de la Chine, tout comme les sacs de coton vendus à 2,25 $ par la Société des alcools. Huit entreprises ont répondu à l'appel d'offres de la SAQ.

Six offraient des sacs fabriqués en Chine, précise Linda Bouchard. La porte-parole de la SAQ ajoute que les sacs québécois auraient coûté cinq fois plus cher.

Vendre un sac à 10 $ aurait été un irritant majeur au point de faire échouer le virage vert, croit Mme Bouchard. La SAQ utilise 40 millions de sacs de plastique par année, soit 2 % des quelque deux milliards de sacs qui se retrouvent dans l'environnement québécois tous les ans.

La collecte sélective permet à 60 % de la population du Québec de se débarrasser des sacs de plastique en respectant l'environnement. Ce qui ne veut toutefois pas dire que 60 % des sacs sont recylés.

Chez Recyc-Québec, on déplore le fait que beaucoup de gens envoient encore les sacs de plastique à la poubelle plutôt qu'au recyclage.

Le recours au photoradar ?

Le ministre des Transports n'exclut pas cette méthode pour réduire le nombre d'accidents

MARTIN OUELLET
Presse canadienne

■ Préoccupé par l'augmentation du nombre de victimes de la route, le ministre des Transports, Michel Després, n'exclut aucun moyen, y compris le recours aux photoradars, pour modérer l'ardeur des automobilistes.

« Tout est sur la table », a dit M. Després, en point de presse hier à Québec, peu après avoir pris la parole devant la commission parlementaire sur la sécurité routière qui venait de prendre fin.

En 2005, pour une deuxième année d'affilée, le nombre d'accidents mortels a augmenté au Québec, une tendance que veut renverser le ministre des Transports.

Vaincre la vitesse est le nouveau grand combat

D'après les données préliminaires de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les accidents de la route ont fait 704 morts l'an dernier, une augmentation de plus de 9 % comparativement à 2004.

Le nombre de blessés graves a atteint 6397, en hausse de 5,9 % comparativement à 2004, alors que celui des blessés mineurs a grimpé de 3,3 % à 51 525.

Pour améliorer ce bilan, le recours aux photoradars fait partie de l'arsenal possible mais aucune décision n'a encore été prise, a tenu à préciser le ministre.

« Il n'y a rien de tranché à ce moment-ci. Le débat est en train de se faire. J'ai demandé à la Table sur la sécurité routière d'examiner tous les moyens », a-t-il expliqué.

La Table, un groupe de travail présidé par le professeur Jean-Marie De Koninck, le « père » de l'Opération Nez rouge, doit soumettre des recommandations au ministre en vue de la présentation, dès l'automne prochain, d'une toute nouvelle politique de sécurité routière.

Mais d'ores et déjà, le ministre Després a fait savoir que la future politique sera essentiellement axée sur la lutte contre la vitesse excessive.

« La décennie précédente a été celle du combat contre l'alcool au volant, la présente décennie sera celle de la lutte contre la vitesse », a dit M. Després en commission parlementaire.

Un bouquet de mesures, à la fois coercitives et éducatives, seront mises de l'avant pour inciter les conducteurs à lever le pied. « Au Québec, il est devenu socialement inacceptable de prendre un verre et conduire. Pourtant, on hausse les épaules quand un automobiliste raconte qu'il a fait le trajet Québec-Montréal en 1 heure 40. Ce n'est pas normal », a-t-il laissé tomber.

PAS D'INTERDICTION DU CELLULAIRE

Par ailleurs, même s'il reconnaît que l'utilisation du téléphone cellulaire au volant constitue une source de distraction, le ministre des Transports rejette l'idée d'en interdire l'usage. « Il y a plusieurs sources de distraction au volant. Fumer en est une, lire un journal du coin de l'œil, boire un café ou la présence d'un enfant à l'arrière en sont d'autres », a-t-il fait remarquer.

Aussi, les données établissant un lien direct entre l'utilisation du cellulaire et les accidents de la routes sont insuffisantes pour amener le gouvernement à réglementer, a précisé M. Després.

« Est-ce que l'on a assez de données pour légiférer là-dessus je vous répondrai non. L'option de la sensibilisation est nettement préférable », a-t-il dit.

Certains États américains de même que plusieurs pays d'Europe ont interdit l'usage du téléphone portable en raison des risques d'accidents. Au Canada, seule la province de Terre-Neuve-et-Labrador a emboîté le pas au mouvement.

Selon une analyse citée à la commission parlementaire, il y aurait eu, au Québec, une dizaine de décès attribuables à l'utilisation du téléphone portable au volant depuis 1998.

1718680
LOTTO SUPER 7®
C'EST DE L'ARGENT !
MILLIONS $
12 MOT
CE SOIR, GROS LOT
www.loto-quebec.com
LOTO QUÉBEC
18 ans +

1715008
chic
au quotidien
Ce samedi à Place Ste-Foy
À gagner
4 cartes cadeaux de 250 $ de Place Ste-Foy
Magasinez à Place Ste-Foy et **recevez un exemplaire gratuit du quotidien Le Soleil**. Vous pourriez aussi gagner l'une des 4 cartes cadeaux de 250 $ de Place Ste-Foy.
Tous les détails dans la cour centrale de Place Ste-Foy. Achat minimum requis de 25 $. Tirage le lundi 18 avril 2006.
PLACE SteFoy

1718333
LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages
LA GRANDE VIE
1 Lexus hybride 2006 (ou 75 000 $)
Tirage du 2006-03-23
171B557 (non décomposable)

2006-03-01 556A058	2006-03-09 566B166	2006-03-17 204B504
2006-03-02 390B709	2006-03-10 237A695	2006-03-18 572A410
2006-03-03 309B523	2006-03-11 212B611	2006-03-19 381A136
2006-03-04 593B786	2006-03-12 416A456	2006-03-20 334B169
2006-03-05 157B679	2006-03-13 483B148	2006-03-21 118A780
2006-03-06 607B806	2006-03-14 102A894	2006-03-22 427A459
2006-03-07 357A645	2006-03-15 487A283	
2006-03-08 550B528	2006-03-16 546B733	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
1 Lexus RX 400h hybride chaque jour du 1er au 30 mars 2006

1718332
LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage du 2006-03-22
08 12 17 23 36 38 | Complémentaire : 43

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	8 508 027,00 $
5/6+	7	44 371,30 $
5/6	156	1 644,70 $
4/6	8 144	59,70 $
3/6	143 802	10,00 $
2/6+	92 934	5,00 $
Ventes totales :		15 541 324 $
Prochain gros lot (appr.) :		4 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2006-03-22
01 08 14 25 27 28 | Complémentaire : 09

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	2	25 000,00 $
5/6	22	500,00 $
4/6	1 231	50,00 $
3/6	19 964	5,00 $
Ventes totales :		461 226,50 $

Joker — Tirage du 2006-03-23 — Lettre gagnante J — 01 03 10 25 30
Quotidienne — Tirage du 2006-03-23 — 3 635 — 4 5882
Extra — Tirage du 2006-03-22 — NUMÉRO 890965
Extra — Tirage du 2006-03-23 — NUMÉRO 289109
Banco — Tirage du 2006-03-23 — 01 04 06 07 09 13 17 18 21 22 23 31 32 34 37 49 52 53 64 69
Astro — Tirage du 2006-03-23 — Jour 17 - Mois FÉVRIER - Année 73 - Signe POISSONS

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
SUPER 7 — GROS LOT CE SOIR — 12 000 000 $

La Cour suprême se penchera sur la Loi antitabac de 1997

OTTAWA (PC) — Interdire les commandites des sociétés de tabac contrevient-il à la Charte canadienne des droits et libertés ? La Cour suprême du Canada a accepté, hier, de trancher la question une fois pour toutes.

L'été dernier, les cigarettiers avaient remporté une victoire morale quand la Cour d'appel du Québec avait déclaré inconstitutionnels les articles de la Loi sur le tabac de 1997 qui empêchent les compagnies de tabac de commanditer des événements en leur nom propre, sans utiliser leurs marques de commerce.

Les juges avaient aussi estimé qu'il était exagéré d'interdire la publicité « susceptible de créer une fausse impression ». La Cour d'appel avait néanmoins confirmé la validité de toutes les autres dispositions de la Loi, y compris l'obligation pour les fabricants d'afficher des photos dégoûtantes sur leurs paquets.

NÉGOCIATION

La Cour suprême a accepté hier de revoir la décision de la Cour d'appel dans son ensemble, de sorte que les cigarettiers pourront revenir à la charge et demander aux juges du plus haut tribunal du pays d'invalider les articles que les tribunaux inférieurs ont considérés conformes. Le porte-parole d'Imperial Tobacco, Yves-Thomas Dorval, a dit souhaiter que le nouveau gouvernement conservateur accepte de négocier avec les fabricants pour éviter les procédures judiciaires. « On pourrait résoudre toutes ces questions-là par un dialogue avec le gouvernement. »

Au cabinet du ministre de la Santé, Tony Clement, on a refusé de commenter.

M. Dorval a recouru à une image forte pour faire valoir le point de vue des compagnies de tabac, qui voient dans la loi une menace à leur liberté d'expression, protégée par la Charte canadienne. « Les pires organisations qui existent sur terre ont le droit de voir leur nom associé à une contribution financière, a-t-il fait remarquer. (...) Même des groupes criminels comme les Hells Angels n'ont pas d'interdiction à ce niveau-là ! »

De son côté, la Société canadienne du cancer s'est réjouie que la Cour suprême lui ait accordé, hier, la permission de présenter une plaidoirie à l'occasion de l'audience à venir.

« Même si la question des commandites avec des noms de corporation n'est qu'un petit aspect de toute la loi, il s'agit d'une échappatoire qui pourrait devenir grande », a déclaré un porte-parole, Rob Cunningham. « On ne veut aucune échappatoire. »

L'affaire sera entendue au cours des prochains mois.

« QUEEN OF THE NORTH »

Le naufrage aurait fait deux victimes

PRINCE RUPERT, C.-B. (PC) — Deux passagers sont présumés morts et les questions se multiplient à propos de la fiabilité d'un navire qui a coulé après avoir heurté un récif.

Après l'annonce que tous les passagers avaient été évacués, mercredi, est arrivée l'information que deux personnes auraient pu couler avec le navire. Il a aussi été question des difficultés éprouvées par certains membres de l'équipage, qui se sont rapidement retrouvés avec de l'eau jusqu'à la taille dans leurs cabines, lors de l'évacuation.

Le président de B.C. Ferries, David Hahn, a affirmé hier qu'il y avait peu d'espoir de retrouver vivants Gerald Foisy et Shirley Rosette. Des informations préliminaires avaient d'abord laissé entendre, mercredi, qu'ils étaient au nombre des rescapés.

« Ils sont probablement dans le bateau, a-t-il dit. Je préférerais apprendre, dans quelques heures, qu'ils sont ailleurs. Aucune des données dont je dispose ne me permet de croire que ce sera possible. Je n'aime pas ce scénario mais c'est le seul pour le moment. »

NOMBRE VARIABLE

Mercredi matin, le *Queen of the North* a coulé une heure après avoir percuté un récif près de Gil Island. Le navire était parti quatre heures plus tôt de Prince Rupert et devait se rendre jusqu'à Port Hardy à travers le passage de l'Intérieur, un voyage de 15 heures.

Des informations préliminaires indiquaient que tous les passagers et membres d'équipage s'en étaient sortis et avaient réussi à trouver refuge à Hartley Bay, un village autochtone isolé situé non loin du lieu du naufrage. Mais le nombre de rescapés variait de 99 à 102, notamment parce que B.C. Ferries était incapable de préciser qui était à bord du navire, a reconnu M. Hahn.

Il n'existe aucune procédure obligeant à vérifier si le nombre de passagers qui sont à bord correspond au manifeste, une liste qui décrit tout ce qu'un navire transporte.

« Nous avons trois ou quatre cas de modification du nombre de passagers à bord du navire », a affirmé M. Hahn.

1718708



DISCOURS DE HARPER DEVANT LA FONCTION PUBLIQUE

Une partisanerie remarquée

GATINEAU (PC) — Le mot « imputabilité » était continuellement sur les lèvres du premier ministre Stephen Harper, hier, lors de son discours devant la fonction publique. Mais celui qui répète vouloir assainir les pratiques à Ottawa n'a pas commencé en donnant l'exemple.

Au centre de la salle où les hauts fonctionnaires triés sur le volet dégustaient des petits fours en attendant le discours du nouveau maître en ville, impossible de manquer la pièce montée, une grosse lettre « C » sculptée dans la glace pour reproduire le logo du Parti conservateur.

Il n'y manquait rien, pas même la feuille d'érable au centre et la couleur produite grâce à un jeu de lumières.

Pourtant, il s'agissait d'un événement non partisan, organisé et payé par le gouvernement, devant la fonction publique, une institution qui se fait un devoir d'éviter la partisanerie.

PLUS NEUTRE

« Je trouve ça un peu déplacé, a commenté Michèle Demers, présidente de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, le syndicat qui représente plus de 48 000 scientifiques et professionnels au sein du gouvernement. On fait la promotion haut et fort d'une fonction publique non partisane (...), ce serait plus de mise d'avoir quelque chose d'un peu plus neutre. »

Au bureau du premier ministre, on explique l'affaire en remettant la faute sur un fournisseur voulant trop bien faire. Ce serait la faute au traiteur embauché pour l'événement qui se déroulait au Musée canadien des civilisations. « Pour être gentils, ils ont décidé de faire une sculpture de glace, mais à l'image du logo du Parti conservateur », a expliqué Dimitri Soudas, attaché de presse de M. Harper.

Et comme le traiteur était aussi responsable de la mise en place, personne dans l'entourage du premier ministre n'a pu retirer la sculpture, a poursuivi M. Soudas, qui précise que le Parti conservateur allait s'acquitter de la facture du logo fondant.

1718953
AILES
LES AILES DE LA MODE
Soirée de Graduation
Prix vedettes sur les robes de graduation
99,99$
Robe longue noir détail corset lacé rose ou blanc.
Prix comparable 175$
Notre prix
99,99$
MONTRÉAL Centre-ville 677 rue Ste-Catherine Ouest 514-282-4537
BROSSARD Mail Champlain 2151 boul. Lapinière 450-672-4537
LAVAL Carrefour Laval 3035 boul. Le Carrefour 450-682-4537
SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 2450 boul. Laurier 418-652-4537

Rosaire Bertrand sera des prochaines élections

Les rumeurs de départ sont « archi-fausses », assure le député

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — « Personne ne m'a demandé de partir et avec André (Boisclair), c'est clair et net que mon intention est de revenir aux prochaines élections », a réagi le député de Charlevoix, Rosaire Bertrand.

Le député, qui aura 70 ans à l'automne, a été à la fois peiné et choqué de lire cette nouvelle dans les quotidiens de la région. « Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a intérêt à *spinner* ça ? Si oui, je ne sais pas c'est qui, mais ce n'est pas brillant... Tout compte fait, je suis mieux de ne pas savoir c'est qui », a-t-il dit.


Rosaire Bertrand

M. Bertrand répète que sa décision n'a pas été prise hier, mais qu'elle l'est depuis plusieurs mois. Son entourage, ses collègues, le caucus et même les journalistes ont été mis au courant. « Je suis en pleine organisation dans Charlevoix, je suis très actif et il n'y a jamais personne qui m'a invité à partir », a continué le député, qui soutient que seule une santé défaillante pourrait le pousser à la retraite, ce qui n'est pas le cas actuellement.

« Ça me fait de la peine, surtout avec tout le travail que je fais », réfléchissait M. Bertrand, en affirmant que toutes les rumeurs de départ hâtif ou de retraite avant la prochaine élection sont « archi-fausses ».

Rosaire Bertrand est le député de Charlevoix depuis 1994. Au dernier scrutin, malgré la prise du pouvoir part le Parti libéral, il a récolté 43,6 % des votes, en route pour une troisième victoire.

La présidente de l'Association du PQ-Charlevoix, Annie Simard, qui avait elle aussi appuyé M. Boisclair dans la course à la direction du parti, vient d'être élue présidente de la Conférence nationale des présidentes et des présidents.

Elle a vaincu Pierre Tadros, président de la circonscription de Borduas. Dans son discours, M^me^ Simard a rappelé que Charlevoix est « tout de même l'une des cinq meilleures associations sur les 125 du Québec », apportant de la prestance au statut de M. Bertrand.

Cette nouvelle implication comme membre de l'exécutif national au côté de la présidente, Monique Richard, et du chef, André Boisclair, amènera des responsabilités additionnelles à M^me^ Simard, et surtout, confère un poids politique plus important pour la circonscription que dirige Rosaire Bertrand depuis 12 ans.

Saada songe à la direction du PLC

Le président des jeunes libéraux appuie Scott Brison

OTTAWA (PC) — Le nom de l'ex-ministre Jacques Saada s'ajoute à la longue liste des candidats potentiels à la succession de Paul Martin.

Par ailleurs, le président des Jeunes libéraux du Canada (JLC), Richard Diamond, a annoncé hier qu'il appuyait l'ancien ministre des Travaux publics, Scott Brison.

Dans les jours qui ont suivi les élections du 23 janvier, des militants libéraux ont commencé à téléphoner à M. Saada pour l'inciter à se lancer dans la course. « J'ai été très impressionné par le genre de messages qu'on m'a fait parvenir après les élections, pas juste du comté, mais d'un peu partout au pays, a commenté Jacques Saada. Ils me forcent à réfléchir, mais je n'ai pris aucune décision encore. »

Monter une campagne crédible au leadership libéral n'est pas une mince affaire, particulièrement sur le plan financier. Les candidats pourront dépenser jusqu'à 3,4 millions $, une limite que certains aspirants, notamment Belinda Stronach et Bob Rae, ne devraient pas avoir de mal à atteindre.

De son côté, Scott Brison continue de monter sa campagne. Alors que sa rivale Belinda Stronach a réussi à obtenir l'appui de la présidente des Jeunes libéraux du Québec, Brigitte Legault, l'ancien conservateur a rallié M. Diamond, qui représente les membres de 53 clubs d'étudiants libéraux partout au pays.

1718534
3e édition
La cabane à sucre au parc!
Sous la présidence d'honneur de monsieur Jacques Langlois, président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec
Rendez-vous au parc du Bois-de-Coulonge (1215, Grande Allée ouest (chemin Saint-Louis))
Les 25, 26 mars, 1er, 2 et 8, 9 avril de 10 h à 17 h
Entrée et stationnement gratuits
Dégustation de tire d'érable à volonté
3 $ par personne ou 10 $ par famille : 2 adultes et 2 enfants (2 $ par personne supplémentaire)
Les profits de cette activité seront versés à la Fondation de l'école Saint-Michel.
LE SOLEIL
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE Québec
Fédération des producteurs acéricoles du Québec

Un jeune homme barricadé dans sa résidence familiale

■ Un jeune homme de 19 ans a tenu les policiers de Lévis et de la Sûreté du Québec en haleine, hier soir, dans le secteur de Breakeyville. Peu avant 17 h, l'individu s'est barricadé seul avec une arme dans la résidence familiale, avenue de la Chaudière. « L'homme, qui éprouve des problèmes psychologiques, est entré dans la maison et est descendu dans le sous-sol avec au moins une arme. Inquiète, sa mère est sortie et a appelé les policiers », a raconté l'agent Richard Gagné, porte-parole de la Sûreté du Québec. Par mesure de sécurité, les policiers ont érigé un périmètre et évacué les résidences voisines. Le groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec a été demandé en renfort aux environs de 20 h pour convaincre le jeune homme de renoncer à son sinistre projet. Au moment d'écrire ces lignes, en fin de soirée, l'opération policière avait toujours cours. « C'est difficile parce qu'on n'arrive pas à le joindre par téléphone », a expliqué l'agent Gagné. *Élisabeth Fleury*

OPÉRATION PIRANHA

La SQ effectue une quarantaine de nouvelles arrestations

MONTRÉAL (PC) — La Sûreté du Québec a effectué, hier matin, une quarantaine d'arrestations et 16 perquisitions au cours de la deuxième phase de l'opération Piranha, qui avait mené au démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue, la semaine dernière.

Quatre cellules pratiquant notamment le vol et le recel de véhicules ainsi que l'acheminement de drogue dans les prisons ont été touchées, a expliqué le lieutenant Patrick Bélanger, de la SQ, en conférence de presse à Montréal hier. Une employée d'un mandataire de Saint-Jérôme de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a aussi été arrêtée.

Pas moins de 35 tracteurs, roulottes et véhicules récréatifs d'une valeur totale de 2,5 millions $ ont été saisis, de même que de la marijuana, des comprimés non identifiés et de l'*ecstasy*.

Ce réseau menait ses activités criminelles dans les régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière, du Saguenay, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de Québec.

Parmi les nombreuses arrestations figure une employée d'un mandataire de Saint-Jérôme de la SAAQ, qui aurait facilité le recel et l'immatriculation des véhicules volés.

Pas moins de 220 agents de la SQ ont participé à l'intervention, en collaboration avec la GRC, ainsi que les polices de Saint-Jérôme et de Mirabel. La semaine dernière, au cours de la phase un de l'opération Piranha, 16 mandats de perquisition avaient été exécutés et 20 personnes arrêtées.

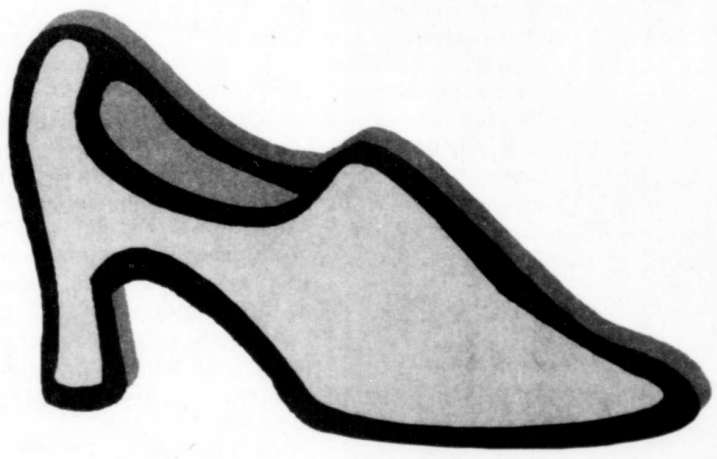
Une femme et deux hommes demeurent introuvables et sont activement recherchés : Luz Angela Giraldo Arrango, 42 ans, Stéphane Beaudin, 40 ans, et Van Tuan Dang, 32 ans.

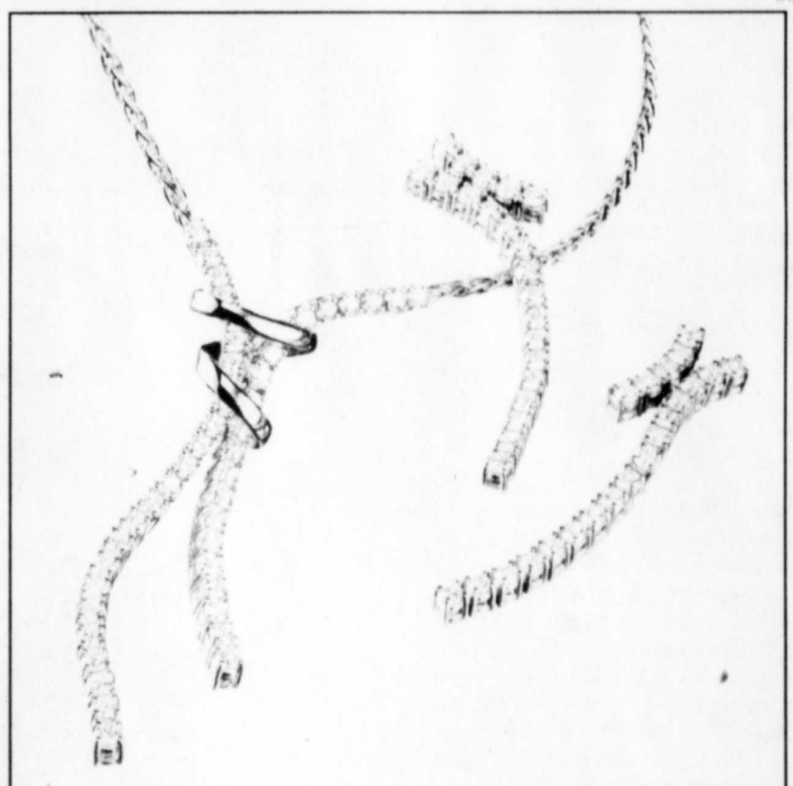
La semaine dernière, le *Journal de Montréal* rapportait que l'opération Piranha avait été infiltrée par un informateur qui avait peut-être prévenu des suspects. La SQ avait répondu qu'elle disposait de mécanismes de contrôle lui permettant de détecter d'éventuelles failles. Elle promettait d'agir s'il s'avérait qu'il y avait eu fuite d'information.

Le jeune Afghan traité au Pakistan meurt

■ KANDAHAR, Afghanistan — Le jeune garçon afghan qui avait reçu des traitements de chimiothérapie au Pakistan pour une énorme tumeur cancéreuse au visage, grâce à la générosité des troupes canadiennes et d'une église d'Edmonton, en Alberta, est décédé hier. La famille de Neimatullah a ramené l'enfant de six ans au poste de commandement de l'Équipe de reconstruction provinciale à Kandahar, hier, après qu'il eut cessé de respirer. Des médecins ont tenté de le ranimer, mais sans succès. *PC*

1717756
Ne manquez pas en fin de semaine
Clef des Champs Depuis 1978 S'ASSOCIE AVEC PLAISIR
EXPO MANGER santé 2006
Pour donner le goût
du bio, de l'écologie et de la santé globale
PORTE-PAROLE
ISABELLE HUOT, DT.P., PH. D.
JEAN DROUIN, MD
TOUT LE MONDE EN PARLE... PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS!
100 exposants
Dégustations
Démos culinaires
Conférences
6e édition
QUÉBEC
TERMINAL DE CROISIÈRES
25-26 MARS
Samedi 10 h à 18 h
Dimanche 10 h à 17 h
Commensal L'ingrédient à son meilleur depuis 1977
SPA EASTMAN RELAIS SANTÉ - Depuis 1977
ORPHÉE Maître huilier depuis 1983
ENTRÉE: 10$
(514) 332-1005 • 1 866 336-1005
www.expomangersante.com

1718804
SOLDE
AVANT RÉNOVATION
Des milliers de paires de chaussures et bottes à liquider pour homme et femme HIVER / ÉTÉ

RABAIS EXCEPTIONNELS
JEAN-PAUL FORTIN
UN SEUL ENDROIT
GALERIES DE LA CAPITALE
627•5327
LES GRANDES MARQUES
AMALFI
ANFIBIO
AQUATALIA
ARA
ANNE KLEIN
BEAUTIFEEL
BOSTONIAN
COLE HAAN
CLARKS
DONALD J. PLINER
ECCO
ELLE
FRANCO SARTO
GEOX
HUSH PUPPIES
JOSEF SEIBEL
LA CANADIENNE
LA VALLÉE
MEPHISTO
MICHAEL KORS
MR SEYMOUR
PAJAR
PERTTI PALMROTH
PETER KAISER
PREVATA
ROCKPORT
ROBERTO CAPUCCI
SAUTE MOUTON
SIOUX
STUART WEITZMAN
STONEFLY
TROTTERS

1718817

Illuminez la nuit.
L'excitation. Inspirée par Birks.
Collier de diamants BIRKS STILETTO^MC en or jaune et blanc 18 carats, 6 500 $. Boucles d'oreilles assorties en or blanc 18 carats ornées de diamants, 5 600 $. Exclusivement Birks.
BIRKS
Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622.

1718487

Recyclez et entreposez !
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE DES 4 GRANDES TOURNÉES GASTRONOMIQUES (valeur de 1000$ chacune)
Votre fourrure au frais pour l'été dans notre voûte à température contrôlée.
Profitez de l'été pour recycler votre fourrure !
Modèles exclusifs et personnalisés
Un rendez-vous avec huit des meilleures tables de Québec !
Le Café de la Paix
Le Continental
L'Échaudé
La Fenouillière
Le Graffiti Resto-cité
Le Largo Resto-club
Le Saint Amour
L'Utopie
Je craque pour...
laliberté Mode
595, Saint-Joseph Est Québec G1K 7L8 (418) 525-4841
1 heure de stationnement gratuit (achat requis) - Cineplex Odeon - Bibliotheque Gabrielle-RoyPlace Jean Lesage - Place Cartier - Parcometre (1 heure)

LE MONDE

PAYS BASQUE

L'ETA renonce à la violence

MARINA DE RUSSE
Agence France-Presse

MADRID — Un processus de paix « long et difficile », qui pourrait mettre un terme à 38 ans de violences terroristes en Espagne, s'est ouvert hier au Pays basque, où les nationalistes radicaux ont décidé de tenter d'obtenir l'autodétermination par des moyens politiques.

Au lendemain de l'annonce historique d'un cessez-le-feu « permanent » de l'organisation séparatiste basque ETA, responsable de la mort de plus de 800 personnes depuis 1968, la classe politique et l'opinion publique espagnoles étaient partagées entre « espoir » et « prudence ».

Complexe processus de paix en Espagne

Une prudence alimentée par deux précédents échecs de dialogue entre le gouvernement espagnol et l'ETA après les trêves de 1989 et de 1998.

La radio-télévision publique basque (ETB) a affirmé hier que des négociations se déroulaient depuis plusieurs mois entre des émissaires du gouvernement espagnol et l'ETA, dans plusieurs pays européens dont la Suisse et la Norvège, et que l'organisation armée avait pris sa décision sur un cessez-le-feu depuis janvier.

L'ETA, qui n'a pas commis d'attentat meurtrier depuis 2003, a publié dans la nuit une version complétée de son communiqué de mercredi, appelant « tous les secteurs de la société basque » à s'impliquer dans un processus de paix dont le premier pas, le cessez-le-feu, entre en vigueur aujourd'hui.

L'inconnue demeure sur le calendrier du processus de paix, alors que le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, qui a affirmé qu'il « prendrait son temps », était hier à Bruxelles pour un sommet européen.

BATASUNA

Autre inconnue, le rôle du parti interdit Batasuna, bras politique de l'ETA, dont le dirigeant Arnaldo Otegi comparaît la semaine prochaine en justice comme « instigateur » d'actes terroristes.

Au cours de cette comparution, à l'origine prévue pour aujourd'hui, le Parquet a indiqué hier qu'il demanderait la prison.

M. Zapatero lancera mardi des consultations avec les partis politiques avant d'activer une Feuille de route approuvée en mai 2005 par le Parlement espagnol, et autorisant le gouvernement à ouvrir un « dialogue » avec l'ETA si elle « montrait sa volonté » d'abandonner les armes.

Le chef du gouvernement socialiste, qui a fait de la paix au Pays basque la priorité de son mandat, avait réitéré mercredi que « comme tout processus de paix, ce serait un processus long et difficile ».

À Bayonne, en France, Batasuna a réitéré son vain appel au gouvernement français pour qu'il s'implique dans un « processus de résolution du conflit basque ». Cette formation revendique l'indépendance d'un grand Pays basque, comprenant le Pays basque espagnol, le Pays basque français et la Navarre.

L'organisation Amnistie internationale a averti qu'elle refuserait « l'impunité pour les graves violations des droits de l'homme commises par l'ETA ».

Les casseurs se déchaînent à Paris

PARIS (AFP) — Des dizaines de personnes ont été blessées et 420 interpellées hier en France lors de heurts très violents en marge de manifestations contre le contrat de première embauche (CPE), notamment à Paris, au moment où le pouvoir faisait un geste d'ouverture en invitant les syndicats à discuter.

Ce bilan est le plus élevé depuis le début des manifestations contre le CPE, au cœur d'une fronde sociale depuis plus de deux mois.

Des centaines de casseurs sont entrés en action dans la capitale, mais aussi, pour la première fois, dans d'autres villes comme Marseille et Lyon, ainsi que dans des localités de la banlieue parisienne, théâtre d'émeutes en novembre.

Les heurts ont été particulièrement violents à Paris où, durant deux heures, des centaines de casseurs ont harcelé à coups de pierres, de bouteilles, de barres de fer la police antiémeutes sur la prestigieuse place des Invalides, non loin des bureaux du premier ministre Dominique de Villepin et du ministère des Affaires étrangères.

Les casseurs, visage masqué, ont aussi attaqué des pompiers venus éteindre deux voitures et un magasin incendiés, agressé des passants, dont des femmes, et des manifestants lycéens et étudiants, dont le cortège venait de se disperser, et brisé méthodiquement vitres de commerces et de voitures.

De jeunes manifestants erraient visage en sang ou en pleurs sous l'effet des gaz lacrymogènes.

D'autres incidents violents ont eu lieu notamment à Rennes et à Savigny-sur-Orge, près de Paris, où une cinquantaine de jeunes ont été interpellés et de nombreuses dégradations commises.

De Villepin rencontre les syndicats aujourd'hui

En début de soirée, la police a annoncé un bilan de 420 interpellations dans tout le pays et d'au moins 60 blessés dont 27 policiers à Paris.

Entre 220 000 et 450 000 jeunes ont manifesté, contre 247 000 à 500 000 jeudi dernier.

ESCALADE

Cette escalade de la violence risque de dramatiser la première rencontre prévue aujourd'hui entre les syndicats et le premier ministre, dont l'intransigeance a suscité des inquiétudes dans son propre camp.

Dominique de Villepin a fait une première ouverture en proposant aux syndicats une rencontre « sur un ordre du jour nullement limitatif » et « le plus rapidement possible ».

Tout en acceptant de le voir aujourd'hui, les syndicats ont réaffirmé leur exigence d'un retrait du CEP, ce qu'a refusé jusque-là le gouvernement.

Ils maintiennent leur appel à des manifestations et des grèves, mardi, qui pourraient paralyser le pays.

Le principal syndicat étudiant, l'UNEF, a appelé à poursuivre le mouvement. Hier, 1014 lycées sur 4330 étaient bloqués ou perturbés, ainsi que 67 universités sur 84.

Le responsable syndical François Chérèque a demandé hier soir au premier ministre de retirer le CPE « pour ramener le calme ».

Inquiets eux aussi devant cette crise « extrêmement grave », les présidents d'université ont demandé à rencontrer le président Jacques Chirac, resté silencieux ces derniers jours.

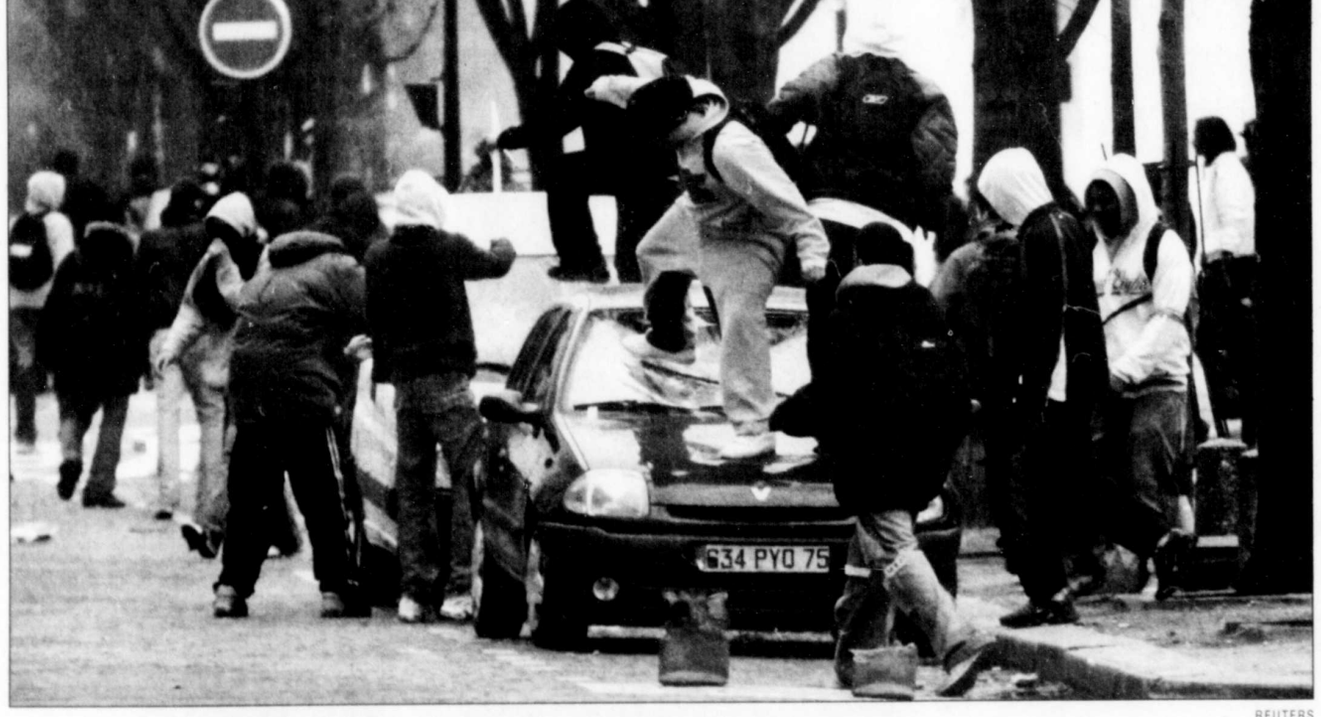
Lancée dans les universités, la fronde s'est étendue depuis bientôt deux semaines aux lycées et menace désormais de rallumer la colère dans les banlieues défavorisées.

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, grand rival à droite de M. de Villepin dans la course pour l'élection présidentielle de 2007, a aussi tiré la sonnette d'alarme : il existe, selon lui, « un danger que cette effervescence lycéenne et étudiante réveille l'agitation dans les banlieues qui restent toujours extrêmement tendues ».

Devant les dissensions de plus en plus visibles au sein même du gouvernement, « Chirac pousse Villepin à négocier », relève le journal *Le Parisien*, citant une source gouvernementale : « Si cela ne bouge pas très vite, le premier ministre va sauter ».

Déjà adopté par le Parlement, le CPE est réservé aux moins de 26 ans et permet à un employeur de licencier pendant deux ans sans justification.

Les opposants au CPE, comme à M. de Villepin, l'accusent d'aggraver la précarité au nom d'un objectif de lutte contre le chômage.



REUTERS

De nombreux véhicules ont été vandalisés par les casseurs près des Invalides, dans la capitale française.

Chirac boycotte un discours en anglais au sommet européen

BRUXELLES (AFP) — Le président Jacques Chirac a quitté la salle où les 25 dirigeants européens débutaient une réunion de travail avec le patron des patrons européens, Ernest-Antoine Seillière, parce que celui-ci avait choisi de s'exprimer en anglais, a-t-on appris dans la délégation française.

Le « patron des patrons » préfère la langue de Shakespeare

« Je vais parler en anglais parce que c'est la langue de l'entreprise », a dit M. Seillière, président français de l'UNICE, organisation qui rassemble les confédérations patronales des différents pays de l'UE.

Pour marquer sa désapprobation, M. Chirac s'est alors levé, suivi de ses deux ministres, Thierry Breton (Économie et Finances) et Philippe Douste-Blazy (Affaires étrangères), à la surprise générale.

M. Chirac, un ardent défenseur de la Francophonie, est revenu après l'intervention de M. Seillière, un ancien président du patronat français.

Le français est avec l'anglais et l'allemand l'une des trois langues de travail de l'Union européenne.

M. Seillière participait à une réunion avec les 25, à l'ouverture d'un sommet sur l'énergie.

La police intervient à Minsk

MINSK (AFP et AP) — La police antiémeute bélarusse, arrivée ce matin à l'aube sur la place d'Octobre, à Minsk, a évacué tous les manifestants qui y campaient depuis lundi, a constaté un journaliste de l'AFP.

Quelque 300 personnes campaient encore hier après-midi dans le village de tentes installé sur cette place centrale de la capitale bélarusse pour protester contre la réélection dimanche du président Alexandre Loukachenko.

Une centaine de policiers tous vêtus de noir ont participé à l'opération.

Dans la soirée, 2000 manifestants avaient une nouvelle fois répondu à l'appel du candidat de l'opposition, Alexandre Milinkevitch, à protester contre la réélection jugée frauduleuse de M. Loukachenko.

L'interpellation d'une cinquantaine de personnes a été musclée, tandis que les autres manifestants n'ont pas opposé de résistance.

Le fils de M. Milinkevitch se trouve parmi les manifestants interpellés, a indiqué sa mère.

« Notre fils est parmi eux et nous allons essayer de nous rendre à l'endroit où ils sont détenus », a déclaré aux journalistes l'épouse de M. Milinkevitch, Inna Kouleï.

Ces développements interviennent quelques heures après que le le président sortant a été officiellement déclaré vainqueur de l'élection, a annoncé hier l'agence de presse d'État Belta.

Sonia Gandhi démissionne de son siège de députée en Inde

NEW DELHI (AFP) — Sonia Gandhi, présidente du Parti du Congrès au pouvoir en Inde, a démissionné hier de son siège de députée, en réponse aux accusations de l'opposition selon laquelle elle a violé le règlement du Parlement en conservant un autre emploi public rémunéré.

L'opposition nationaliste hindou avait accusé Mme Gandhi d'avoir violé le règlement du Parlement en cumulant les deux postes et le Parti du Congrès d'avoir ajourné la session du Parlement afin de pouvoir imposer une ordonnance pour sauver le mandat de sa présidence.

Mme Gandhi a indiqué qu'elle se présenterait à sa succession au cours de l'élection partielle consécutive à sa démission à la Lok Sabha, qu'elle devrait facilement gagner. Le scrutin, qui sera organisé dans sa circonscription de Rae Bareli, doit être organisé dans les 90 jours.

1709729

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Marché du travail et épuisement
La précarité au banc des accusés

Dans le cahier
Zoom

Les jeunes subissent les contrecoups de la transformation du marché du travail. Plus qu'un simple inconvénient, la précarité ralentit la vie, en retardant le départ du domicile familial, l'arrivée du premier bébé, l'achat d'une maison. Et les répercussions touchent même l'équilibre psychologique: la précarité s'avère être la première responsable de l'épuisement chez les jeunes travailleurs. Un dossier à lire demain.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

L'aide des gouvernements, ça urge

Plus de 200 travailleurs de la crevette manifestent à Gaspé

GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-AU-RENARD — Plus de 200 travailleurs d'usine et pêcheurs inquiets pour leur emploi ont manifesté hier à Gaspé. À huit jours du début de la pêche, le 1er avril, ils demandent à Québec et à Ottawa de venir en aide au plus vite à l'industrie de la crevette, touchée par l'effondrement des marchés.

Simon Chrétien, travailleur chez Marinard, envisage de s'exiler si la pêche n'ouvre pas : « J'ai un petit espoir que ça rouvre, mais ça prend de l'aide du gouvernement. Sinon, je vais être obligé d'aller travailler à l'extérieur. »

L'aide-pêcheur Luc Bound se tracasse pour sa saison. « D'habitude, à ce temps-ci, le quai est plein de monde », dit-il en regardant vers le port, où seulement quelques crevettiers sont à l'eau.

Le conseiller municipal de Rivière-au-Renard, Charles Aspirault, voit déjà les conséquences de l'insécurité : « Marinard, c'est le plus gros employeur de la ville de Gaspé, et à Rivière-au-Renard, c'est notre principale industrie. Tu vas dans les restos, les garages, tout le monde dit qu'il y a une baisse. »

Les syndiqués des usines de Rivière-au-Renard et de Matane et des pêcheurs ont manifesté devant l'usine Marinard, puis se sont déplacés à Gaspé pour marcher jusqu'aux bureaux du ministère québécois des Pêcheries (MAPAQ).

Denis Pineau, conseiller syndical à la CSN, estime avoir assez attendu, et reproche à la ministre responsable de la région, Nathalie Normandeau, de « dormir au gaz » : « C'est le temps qu'elle se mouille », dit-il.

En point de presse mercredi, Mme Normandeau affirmait n'avoir reçu aucun appel des travailleurs. « On suit le dossier de très près. Le ministre Yvon Vallières planche sur des mesures pour supporter l'industrie. Mais le fédéral a aussi un rôle important à jouer », affirmait-elle. Selon la ministre, l'annonce des mesures serait « une question de semaines et non de mois ».

En Gaspésie, la crevette donne de l'emploi à près de 900 personnes, pour des retombées économiques de 50 millions $.

Les fonctionnaires du MAPAQ à Gaspé avaient déjà reçu la visite d'une trentaine de pêcheurs mardi. « Il ne faut pas attendre au 15 mai ou au 15 juin pour régler, tout le monde s'en vient frileux », soutient le pêcheur Jeannot Joncas.

Le MAPAQ se serait engagé à épargner aux pêcheurs le paiement des intérêts et d'une partie du capital sur leur bateau pour 2006. Les pêcheurs réclament aussi une aide aux usines et voudraient que le ministre leur force la main afin qu'elles reviennent à la table de négociation.

Les deux parties ne s'entendent pas sur les prix au débarquement, et s'accusent mutuellement de ne pas vouloir négocier. Les pêcheurs jugent avoir fait leur part en proposant une baisse de 19 % du prix de la grosse crevette. Ils ne veulent rien savoir d'un prix variable en fonction du marché, alors que les usines ne jurent que par cette méthode. « C'est pas excitant sur les marchés. Reste qu'on va arriver au fond et qu'on va se mettre à remonter. Mais il faut faire ça ensemble », affirme le négociateur des usines, Jean-Paul Gagné.

Par ailleurs, l'usine Crevette du Nord de l'Anse-au-Griffon s'est objectée à une aide spécifique pour l'usine Marinard, menacée de saisie. « On ne s'objecte pas à ce que Marinard ait une subvention, mais s'ils en ont une, qu'ils donnent la même possibilité à toutes les usines », affirme Bastien Denis, directeur de la production. Sinon, il menace de ne pas ouvrir cette année. « Si Marinard obtient de l'aide, ils seront plus compétitifs et pourraient soutirer une partie de notre marché. »



COLLABORATION SPÉCIALE GENEVIÈVE GÉLINAS
Dany et Simon Chrétien

EN BREF

Appel de la SQ

■ MARIA — La SQ lance un appel au public pour élucider deux incendies criminels ayant détruit la résidence en construction d'un médecin de Maria, une première fois le 18 janvier 2005, puis en mai. L'entrepreneur en construction de Nouvelle Michel Maltais, qui réalisait les travaux à Maria, avait ensuite été victime de vandales, à son siège social et à sa maison en juillet 2005. « Nous avons des soupçons mais ce n'est pas assez (pour faire des arrestations) », précise Claude Ross, de la SQ. *Gilles Gagné (collaboration spéciale)*

Bloc contre Bennett

■ BONAVENTURE — Le porte-parole du Bloc québécois en environnement, Bernard Bigras, et son collègue député de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Raynald Blais relancent la lutte contre la firme Bennett, à quelques semaines des essais de conformité de son incinérateur de Belledune, essais qui pourraient se solder par la délivrance d'un permis d'exploitation. Les deux députés veulent cibler Santé Canada afin de voir pourquoi cette agence avait émis des réserves au sujet du complexe néo-brunswickois, en 2004. *Gilles Gagné (collaboration spéciale)*

1717006
à lire dans votre SOLEIL de samedi
notre cahier spécial
Le Salon Chalets et Maisons de Campagne
Vous trouverez tout sous un même toit pour...
CONSTRUIRE...
RÉNOVER...
DÉCORER...
ACHETER...
LOUER...
RÊVER...
du 30 mars au 2 avril 2006
au Centre des congrès de Québec
150 exposants spécialisés
• Une maison de campagne et trois chalets modèles à visiter
• Construction en direct d'un chalet en bois rond
• Deux attractions tendances déco
• Véhicules récréatifs en démonstration
• Conférences et ateliers
• 13 000 $ en prix à gagner
Information (418) 682.9890
www.salonchaletsmaisonscampagne.com
LE SOLEIL

1717006
LIQUIDATION TOTALE
Collection Denim • Danielle Morali *
50 % à 70 %
* Nouveaux modèles, nouveaux tissus début avril.
MORALI SPORT Place Ste-Foy 653-4742
1718705

50 ans au Canada. Un événement étoile.
PAS DE PREMIÈRE MENSUALITÉ NI DE DÉPÔT DE GARANTIE
L'événement : le printemps sous une bonne étoile
PAS DE PREMIÈRE MENSUALITÉ NI DE DÉPÔT DE GARANTIE • OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MARS
329 $* PAR MOIS — ACOMPTE DE 2 750 $
TAUX DE LOCATION-BAIL DE 4,5 %* — BAIL DE 39 MOIS
FINANCEMENT OFFERT PAR Services financiers Mercedes-Benz
L'offre « Pas de première mensualité ni de dépôt de garantie » est aussi valable pour les modèles de Classe C et de Classe E, y compris ceux dotés de la traction intégrale 4MATIC,MC ainsi que pour la Classe M et la Classe R 2006.
► LA CLASSE B 2006 BRILLE SUR TOUTE LA LIGNE
PLAISIR DE CONDUIRE
• Moteur B200 TURBO disponible
• Transmission AUTOTRONIC en option
• Système d'amortissement sélectif
SÉCURITÉ ACCRUE
• Construction unique en sandwich
• Programme de stabilité électronique
• Freinage d'urgence assisté et STEER CONTROL
PLUS D'ESPACE
• Intérieur remarquablement spacieux
• Sièges arrière à dossier rabattable
• Toit ouvrant Panorama en option
mercedes-benz.ca
Mercedes-Benz
Mercedes-Benz de Québec
1350, Bouvier, Québec, G2K 1N8
Tél.: (418) 628-6336 • Fax: 628-6356
www.chatel.mercedes-benz.ca
Satellite de Mercedes-Benz de Québec
171, boul Sainte-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1 800 353-0911
© Mercedes-Benz Canada Inc., 2006. *Offre de location-bail basée sur une Grandroutière Sport Compacte B200 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit. 329 $ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 2 750 $ requis à la date d'entrée en vigueur du bail. Première mensualité et dépôt de garantie (jusqu'à 1 000 $ pour les deux, taxes comprises) ne sont pas exigés. Taux de location annuel de 4,5 %. Obligation totale : 12 505 $. 18 000 km/an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement, ainsi que les taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. B200 TURBO montrée avec jantes en alliage d'aluminium à 10 bras, en option.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Jalon important



Pierre-Paul Noreau
PPNoreau@lesoleil.com

Le budget déposé hier par le ministre Michel Audet se résume pour l'essentiel à un exercice de gestion caractérisé par l'absence de marge de manœuvre. Difficile donc pour le titulaire des Finances de réussir à frapper l'imagination. Il en est réduit à disséminer les petites mesures. Pourtant, en raison de la stratégie enfin mise en place pour s'attaquer à la dette, le document a été globalement bien accueilli hier et pourrait même devenir un important jalon de l'histoire des finances publiques au Québec.

En fait, la création du Fonds des générations vient officiellement siffler la fin du laisser-aller qui a permis aux gouvernements du Québec successifs de creuser un énorme trou de 118 milliards $ dans le compte bancaire des Québécois.

Nous nous sommes enfoncés au point où le poste budgétaire des intérêts à payer sur la dette est maintenant la troisième dépense gouvernementale la plus importante après la santé et l'éducation.

Cette dérive aurait dû être stoppée depuis un moment, étant devenue au fil des ans une sérieuse entrave au développement et à la croissance, de même qu'un frein à toute initiative d'importance. Ça ne pouvait plus durer. Le coup de barre est bienvenu.

On peut bien sûr insister pour remettre encore une fois sur le nez du gouvernement libéral qu'il s'est fait élire en 2003 sur la promesse non tenue de baisser les impôts d'un milliard de dollars par année de mandat. Mais entre dette et réduction du fardeau fiscal, Jean Charest a fait le bon choix.

L'assainissement des finances publiques, qui est également en train de se réaliser à travers un contrôle serré des dépenses de programmes et une réduction de la taille de la fonction publique, finira par dégager une marge de manœuvre au profit des contribuables. Ajoutons qu'il aurait été irresponsable de refiler nos vieilles factures d'épicerie aux générations à venir, déjà désavantagées par la courbe démographique.

La décision de constituer ce Fonds des générations à travers les redevances sur l'eau est par ailleurs astucieux et bien pensé. En passant par Hydro-Québec, le gouvernement détourne un peu l'attention, mais finira bel et bien par puiser dans les poches des Québécois pour trouver l'argent nécessaire pour rembourser leurs vieilles dettes. Mais d'autres utilisateurs de l'eau, pétrole des Québécois, seront aussi mis à contribution. La décision envoie un signal environnemental sain et important. Le gaspillage de l'eau aura un coût.

Dans la même veine, les Québécois auront un incitatif supplémentaire à se soucier des économies d'énergie. Moins nous serons gourmands, plus il en restera à exporter, et plus fortes seront les redevances qui tomberont dans le Fonds des générations.

En ce qui concerne les autres mesures de ce budget, il faut noter les efforts qui continuent en santé, les investissements consentis pour la remise à niveau des infrastructures, de même que l'argent dégagé pour venir à la rescousse des industries et des communautés qui vivent de la forêt. Mais dans ce dernier cas, encore faudra-t-il que les compagnies en cause acceptent enfin de faire un bout de chemin.

Incomplet



Brigitte Breton
BBreton@lesoleil.com

Michel Audet prétend qu'il a déposé un budget de vision. Le qualificatif convient difficilement aux choix faits en éducation puisque le ministre des Finances fournit trop peu de ressources supplémentaires aux universités et aux établissements scolaires pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Récemment, à Ottawa, le premier ministre Jean Charest soutenait pourtant qu'il fallait miser sur l'éducation pour assurer l'avenir et la prospérité du Québec et du pays.

Bien sûr, après le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Éducation est le poste budgétaire qui accapare la deuxième part des fonds publics. Le ministère disposera cette année de 13 milliards $, soit 5,4 % de plus que l'an dernier.

Évitons toutefois de nous laisser impressionner par les chiffres. Après avoir assumé les coûts de système, les établissements du niveau primaire jusqu'à l'université disposeront de moins de 300 millions $, pour développer de nouveaux services ou programmes, moderniser leurs équipements, embaucher du personnel et investir en recherche et en développement. Nous sommes loin du pactole et d'un gouvernement qui mise sur le savoir.

En prévision du Sommet sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, admettait en février qu'il faudra beaucoup de pédagogie pour faire comprendre aux Québécois l'importance de l'éducation postsecondaire. Manifestement, sa pédagogie a échoué auprès du ministre Audet et de sa collègue du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

Ce choix budgétaire risque de nuire au Québec dans ses négociations avec le premier ministre Stephen Harper. Comment convaincre Ottawa d'augmenter ses transferts en éducation et en recherche de 4,9 milliards $ par année si le gouvernement provincial lui-même se montre avare dans un champ de compétences qui est sien ?

Un seul espoir subsiste pour les étudiants, les enseignants, les recteurs, les directeurs d'établissements scolaires et les gens d'affaires qui ont accompagné le premier ministre Charest au sommet de février. Que la stratégie jeunesse qui doit être déposée bientôt vienne combler les lacunes du budget.



CARREFOUR DES LECTEURS

Soyez notre dame de cœur !

(À Andrée Boucher)
Madame la mairesse, au moment où le ministre Després annonce précipitamment la fermeture du Jardin zoologique du Québec et que les députés conservateurs de la région se font tirer l'oreille, il ne nous reste qu'un seul rempart à ce dossier : VOUS.
Soyez la dame de cœur de votre Ville. Faites le premier geste et acceptez de prendre pour l'instant, au nom de Québec et de ses citoyens, la charge entière du zoo et, ensemble, allons chercher l'as de pique qui manque, soit la participation financière du gouvernement du Canada. Je partage entièrement votre point de vue sur le fait que M. Després ne pourra résister à une confirmation de l'appui financier du fédéral.
Par la suite, vous aurez tout le temps nécessaire, la légitimité et l'appui de vos citoyens pour finaliser, pour de bon, le partage des coûts des équipements régionaux.
Vous le savez, il manque 1,2 million $ à l'entente que vous aviez avec M. Després. En fermant le Zoo, les factures que devra acquitter le gouvernement du Québec s'élèvent déjà à près de 35 millions $ la première année.
Tout en vous réitérant mon appui à la sauvegarde du Jardin zoologique de Québec, je vous prie de recevoir, madame la mairesse, l'expression de mes salutations les plus distinguées.
André Di Vita
Président, Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

Requiem pour tout !

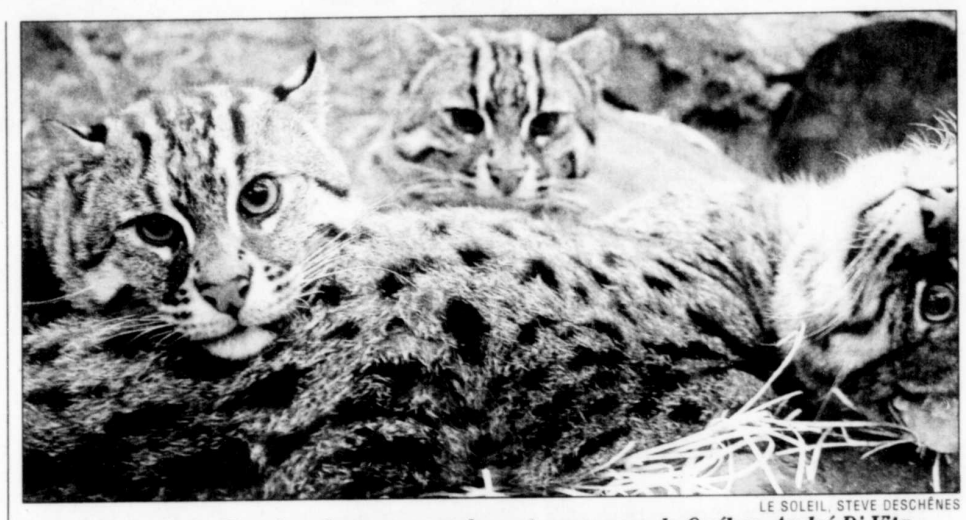
Requiem pour le zoo, requiem pour le projet de revitalisation du secteur d'Estimauville, requiem pour un accès à la baie de Beauport par d'Estimauville, requiem pour des interventions efficaces pour les immigrants, requiem pour une lutte antipauvreté efficace… La résurrection se fera-t-elle à la Trinité ou dans la semaine des quatre jeudis ?
Yves Fortin
Quartier Maizerets
Québec

Montréal n'a pas un tel défenseur

Votre question du jour sur la responsabilité de la perte du zoo conduit carrément à notre ministre responsable de la capitale nationale, Michel Després. Une chance que Montréal n'a pas un tel défenseur car l'abondance que la métropole connaît n'aurait jamais été au rendez-vous. Tant d'arrogance, d'inflexibilité, c'est incroyable. Je pense vraiment qu'il vient de mettre en danger sa réélection. Les gens de Québec vont se souvenir du peu de combativité que ce dernier a apporté aux dossiers de la ville.
Jacques DeCoster
Sillery

Merci maman !

Je m'en souviens… Nous étions cinq jeunes enfants et ma mère, veuve, réussissait, malgré de très faibles ressources financières, à nous emmener au zoo de Québec une fois par été.
C'était toujours une journée excitante pour moi, voir tous ces animaux, petits et gros, d'ici ou d'ailleurs. Nous faisions chaque fois le tour complet, en courant, en marchant, en sautant, en jouant.
Je m'en souviens, ma mère nous rassemblait autour d'elle sur le gazon, vous savez, près du totem, face à l'un des étangs, et là nous faisions notre pique-nique annuel ! Que c'était bon ! Parfois on prenait une photo de famille. En fait, ce sont les seules photos de famille que nous avons, à part une du temps du jour de l'An où mon père était encore vivant.
Je m'en souviens, que j'aimais donc cette sortie avec ma mère, mes frères et ma sœur. Je n'ai pas d'enfant, mais c'est la première sortie que j'ai faite avec mon filleul Jonathan et quel plaisir nous avons eu ! Je m'en souviens… et heureusement car il semble bien que le zoo de Québec ne restera ouvert que dans mes souvenirs. Merci maman !
Joan Grenier
Québec



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Le président de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, André Di Vita, invite la mairesse Andrée Boucher à faire le premier geste et à accepter de prendre pour l'instant, au nom de Québec et de ses citoyens, la charge entière du zoo, en attendant une participation financière du gouvernement fédéral.

Un grand merci !

(Au ministre Michel Després)
J'aimerais acheter un terrain ou un condo sur le merveilleux site du Jardin zoologique du Québec. Comme j'adorais cet endroit et que je m'y rendais régulièrement depuis ma tendre enfance, ce serait tellement plaisant de pouvoir y habiter. Il ne reste probablement que quelques ficelles à attacher, mais les ententes sont probablement réglées avec les promoteurs éventuels et, heureusement, avec la vitesse avec laquelle vous traitez vos dossiers, cela devrait se faire très bientôt.
Si cela vous est possible, j'apprécierais obtenir les noms et les coordonnées des futurs propriétaires, je pourrais alors communiquer avec eux immédiatement.
En attendant de vos nouvelles très bientôt, un grand merci pour l'ensemble de votre travail.
Linda Côté
Lac-Beauport

Vieille rancune

Nous voyons une autre fois que Québec peut payer pour Montréal, mais aider Québec, ce n'est pas possible. Qu'on pense au Stade olympique… À Québec, le pont est en train de rouiller et personne ne veut nous aider à l'entretenir. Pour le zoo, c'est une rancune des libéraux. Qu'on pense à l'épisode des « chiffons rouges ». Un jour, nous verrons des amis-promoteurs acheter les terrains pour s'enrichir. Les gens de Québec acceptent tout et ils votent libéral quand même. Cherchez l'erreur…
Benoît Bélanger
Québec

Les clignotants, une option ?

C'est avec grand plaisir que j'ai pris connaissance des propos de votre chroniqueur Jean-François Tardif concernant l'usage de moins en moins répandu des clignotants pour signaler une intention de tourner. Comme bon nombre de conducteurs, je vis ce phénomène quotidiennement et je constate aussi que de plus en plus de conducteurs et de conductrices sont négligents à cet effet. Dans les quartiers résidentiels, des automobilistes entrent dans leur cour sans signaler au préalable. Que de fois ai-je vu des automobilistes, cellulaire à l'oreille, tourner à plusieurs reprises sans signaler. Certains jeunes propriétaires de voitures modifiées (surbaissées) semblent prendre plaisir à tourner comme des toupies, sans signaler évidemment. Que dire des touristes du dimanche, à la recherche d'une adresse ou tout bonnement en admiration devant un décor et qui vont de gauche à droite sans l'indiquer. Il en va de même pour nombre d'automobilistes quand ils changent de voie sur les autoroutes.
Ce phénomène me semble faire partie des habitudes de notre société où l'individu a tous les droits et ne se soucie que très peu des autres. Il me semble qu'un petit effort serait souhaitable de la part de tous les utilisateurs du réseau public. Le civisme n'est-il pas « une foule de petites choses » ?
Michel Giroux
Beauport

Les nobles causes

En levant fièrement, jeudi dernier, à la télévision son soulier en peau de phoque, et cela à quelques jours du début de la chasse, Denise Bombardier venait démontrer qu'elle avait la morale des prédateurs, de ceux qui tuent et non de ceux qui sont tués. Bien sûr, elle se défendrait d'appliquer un dogme et pourtant, c'est ce dont elle a accusé M^me^ Bardot en lui conseillant de s'occuper de nobles causes comme les enfants.
Dans le champ de la souffrance, d'une mort cruelle, qui ose faire une différence sans admettre qu'il est de la race des seigneurs ! Moi, je vois le regard d'un enfant qui a peur dans le regard d'un animal que l'on poursuit pour l'abattre : en ce sens, M^me^ Bardot a l'âme plus haute que M^me^ Bombardier, ne lui en déplaise.
André Caron
Québec

▸ Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ?
Écrivez-nous à **opinion@lesoleil.com**

Adresse postale :
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

OPINIONS

BUDGET

« Le défi de l'endettement »

Michel Audet
Ministre des Finances du Québec

(Extraits du discours sur le budget livré hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances)



PC

« Notre rigueur budgétaire a permis de réaliser de grands progrès dans l'assainissement des finances publiques et nous pouvons maintenant relever avec encore plus de détermination le défi de l'endettement », a dit le ministre Audet.

LE FONDS DES GÉNÉRATIONS

Notre rigueur budgétaire a permis de réaliser de grands progrès dans l'assainissement des finances publiques et nous pouvons maintenant relever avec encore plus de détermination le défi de l'endettement.

La plupart des pays occidentaux et des provinces canadiennes s'affairent, depuis quelques années, à trouver des moyens pour réduire leur dette.

Le Forum des générations, qui s'est tenu en octobre 2004, a d'ailleurs marqué un point tournant. Les défis de la démographie et des finances publiques ont fait l'objet de discussions animées qui ont démontré que la population est de plus en plus sensibilisée à l'importance de la réduction du poids de la dette.

La dette du Québec demeure en effet trop élevée. Il est prévu qu'au 31 mars prochain, elle atteindra 118,2 milliards $. Notre dette représente près de 43 % de notre produit intérieur brut. C'est près du double de la moyenne canadienne.

Cet endettement élevé pourrait se justifier s'il avait servi, pour l'essentiel, à financer des immobilisations ou des mises de fonds rentables dans les sociétés d'État à vocation économique.

Or, ce ne fut pas le cas. Près des trois quarts de la dette du Québec ont été accumulés au cours des 30 dernières années pour financer des dépenses courantes. Il reste donc aujourd'hui une dette importante et, si aucune action n'est entreprise, les prochaines générations devront en faire les frais. La réduction du poids de la dette s'impose également pour mieux faire face au vieillissement de la population et se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt.

Déjà, dans mon dernier discours sur le budget, j'avais annoncé la volonté du gouvernement de ramener le poids de la dette à moins de 40 % du produit intérieur brut d'ici la fin de la décennie. Dans les faits, nous y arriverons plus tôt.

Les consultations prébudgétaires ont fait ressortir :

- ❑ l'existence d'un large consensus pour aller plus loin ;
- ❑ la nécessité d'encadrer la réduction du poids de la dette par une loi permettant d'assurer l'atteinte des résultats fixés ainsi que la pérennité de la démarche.

RAMENER LA DETTE EN DEÇÀ DE 25 % DU PIB D'ICI 2025

Dans ce contexte, pour relever le défi de restaurer l'équité entre les générations et atteindre une plus grande prospérité, le gouvernement a choisi de se fixer une cible exigeante : ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 2025.

Pour atteindre cette cible, nous allons créer le Fonds des générations, comme l'a annoncé le premier ministre dans le discours inaugural. Ce nouveau Fonds est la réponse que nous donnons aux Québécois qui sont préoccupés par notre dette.

Le Fonds des générations se veut donc un outil concret, visible, qui nous permettra de mesurer les progrès accomplis au fur et à mesure que la dette diminuera.

Le Fonds sera créé par une loi. Sa gestion sera confiée à la Caisse de dépôt et placement du Québec qui le fera fructifier dans le meilleur intérêt des Québécois.

Cette approche a d'ailleurs déjà fait ses preuves dans le cas du Fonds d'amortissement des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, dont l'actif s'établit maintenant à plus de 22 milliards $.

UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'EAU

Pour alimenter le Fonds des générations, il n'est pas envisageable d'accroître les taxes ou les impôts actuels. Ce serait en définitive contraire à nos engagements.

La réduction de la dette ne doit pas prendre la forme d'un nouveau sacrifice, mais celle d'un nouveau bénéfice.

Dans cette optique, une source de revenus nous est apparue appropriée parce qu'elle est liée à une richesse naturelle renouvelable dont le Québec dispose en quantité : l'eau.

J'annonce qu'Hydro-Québec sera graduellement assujettie, à compter du 1er janvier prochain, aux redevances hydrauliques prévues par la Loi sur le régime des eaux et qui s'appliquent déjà aux producteurs privés d'électricité.

Hydro-Québec sera invitée à absorber les coûts de ces redevances principalement par la réalisation de gains d'efficacité et par l'augmentation des revenus liés à l'exportation. S'il y a lieu, le gouvernement sera disposé à modifier, dans le temps, les résultats attendus d'Hydro-Québec.

De plus, j'annonce qu'à compter du 1er janvier 2007, les redevances hydrauliques que perçoit déjà le gouvernement auprès des producteurs privés d'hydroélectricité seront graduellement versées dans le Fonds des générations.

Ainsi, sur une base annuelle, des revenus d'au moins 600 millions $ seront versés dans ce Fonds.

Nous avons également l'intention d'y verser une partie des bénéfices qui proviendront de la vente, sur les marchés étrangers, de surplus d'électricité engendrés par l'augmentation prévue de la capacité de production d'Hydro-Québec.

Nous poursuivrons les travaux déjà entrepris sur les modalités relatives à l'instauration d'une redevance sur le captage de l'eau.

Cette dernière voie nécessitera l'adoption d'une loi afin de nous assurer qu'au Québec, l'État soit le seul propriétaire de l'eau.

Les sources de revenus mentionnées vont non seulement contribuer au Fonds des générations, mais serviront aussi à promouvoir une utilisation plus responsable de l'eau. C'est cela, le développement durable.

D'autres revenus pourront alimenter le Fonds des générations, notamment ceux découlant de la vente de certains éléments d'actif non stratégiques pour l'État.

UNE CIBLE EXIGEANTE

Nous sommes en marche. Nous fixons l'objectif responsable de ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 2025. Le poids de la dette dans l'économie aura alors été ramené sensiblement au niveau de la moyenne actuelle des provinces canadiennes, grâce au Fonds des générations qui aura atteint alors près de 30 milliards $, et ce, seulement en tenant compte des redevances hydrauliques.

La mise en place du Fonds des générations aura des effets positifs tangibles sur les finances publiques et l'économie du Québec. Le Québec de demain sera par conséquent moins endetté, moins vulnérable à une hausse des taux d'intérêt, mieux préparé à faire face au changement démographique et, surtout, plus prospère.

Avec la mise en place du Fonds des générations, le gouvernement franchit une nouvelle étape dans l'assainissement des finances publiques.

Cette démarche, une première dans notre histoire, se veut le reflet de la volonté des Québécois de préserver le niveau et la qualité des services publics et d'en assurer la pérennité pour le bien de nos enfants.

Le Fonds des générations, c'est un appel à une solidarité véritable des Québécois à l'égard des prochaines générations. (...)

LE TRANSPORT EN COMMUN

Les changements climatiques constituent un enjeu majeur du développement durable. Comme vous le savez, le transport est à lui seul la cause de près de 40 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec. Privilégier le transport en commun, c'est faire du développement durable.

Les bienfaits du transport en commun sont indéniables. Un autobus remplace jusqu'à 40 voitures et émet six fois moins de gaz à effet de serre.

« 1,5 milliard $ seront alloués au cours des trois prochaines années afin de maintenir et de renouveler les infrastructures de transport en commun

Le transport collectif réduit de façon significative l'engorgement des routes, les embouteillages et les dépenses en infrastructures routières. C'est un choix intelligent, un choix écologique et le choix de notre gouvernement.

J'annonce que 1,5 milliard $ seront alloués au cours des trois prochaines années afin de maintenir et de renouveler les infrastructures et les équipements de transport en commun. Parmi les projets prioritaires figurent :

- ❑ la rénovation des stations du métro de Montréal et le remplacement de ses wagons;
- ❑ le développement de la desserte nord-est de Montréal par un nouveau train de banlieue ;
- ❑ la mise en place d'installations d'entretien pour le Réseau de transport de la Capitale.

J'annonce deux mesures qui favoriseront l'utilisation du transport en commun :

- ❑ le remboursement complet de la taxe sur les carburants aux sociétés de transport en commun ;
- ❑ l'instauration d'un incitatif fiscal pour les entreprises qui défraient les coûts du laissez-passer de leurs employés en tout ou en partie et la non-imposition de l'avantage qui en découle pour les employés.

Les véhicules hybrides présentent un potentiel important quant à la diminution des gaz à effet de serre. Afin d'encourager les technologies moins polluantes, j'annonce que nous allons accorder un remboursement de la TVQ, jusqu'à concurrence de 1000 $, à l'achat des modèles de véhicules hybrides les moins énergivores.

J'annonce également le remboursement de la taxe sur le carburant payée à l'achat de biodiesel, une autre source d'énergie moins polluante. (...)

REVOIR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Les sociétés d'État gèrent une part significative de notre patrimoine collectif. Leurs administrateurs doivent respecter des critères de gouvernance stricts et rigoureux.

Certaines sociétés d'État ont traversé des périodes difficiles, dont l'origine se trouve, entre autres, dans des règles de gouvernance devenues inadéquates. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à revoir la gouvernance des sociétés d'État.

Nous sommes passés à l'action dès notre arrivée au pouvoir en révisant les orientations et les politiques de gestion interne de la Société générale de financement et d'Investissement Québec. À l'automne 2004, c'était la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec qui était modifiée et modernisée.

Les performances de la Caisse de dépôt et placement du Québec la situent maintenant dans le premier quartile des gestionnaires canadiens. Voilà une preuve claire que les efforts consentis portent leurs fruits.

Je déposerai dans les prochains jours un énoncé de politique pour moderniser la gouvernance des sociétés d'État.

Cet énoncé de politique nous permettra de franchir une étape vers une gouvernance améliorée. Concrètement, cela voudra notamment dire :

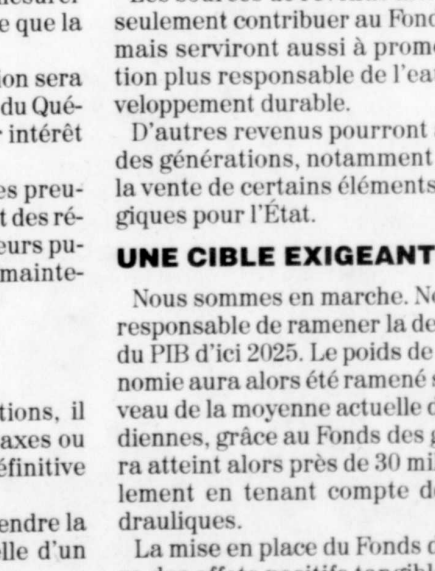
- ❑ que les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction seront dorénavant séparées ;
- ❑ que le mandat des conseils d'administration sera modifié et que la reddition de comptes des sociétés d'État sera renforcée ;
- ❑ que des responsabilités additionnelles seront confiées au vérificateur général dont la vérification conjointe avec le secteur privé dans certaines sociétés d'État ;
- ❑ que les lois constitutives des sociétés d'État seront révisées systématiquement, tous les 10 ans. (...)

CARREFOUR DES LECTEURS

Fidèle au modèle québécois

Voici un autre budget, fidèle au traditionnel « modèle québécois », qui fut conçu par un ancien sous-ministre, Michel Audet, avec l'aide de copains à l'Assemblée nationale, émanant des rangs de la fonction publique, et de fonctionnaires syndicalistes qui ignorent tout des besoins des entreprises, petites et moyennes, qui croulent présentement sous le poids de la paperasse gouvernementale. Cela coûte, d'après Statistique Canada, plus de 6000 $ par année à remplir aux propriétaires de PME de moins de cinq employés et aux travailleurs autonomes afin de procurer des emplois enviables à une multitude de ronds-de-cuir syndiqués.

Maurice Robert
Granby



PC

Brigitte Bardot en conférence de presse

Provocatrice et démagogue

Réponse à une provocatrice démagogue : vous devinez qu'il s'agit de Brigitte Barbot.

Jamais je n'ai vu un tel montage d'images et de propos manipulateurs. Madame, la larme à l'œil, lance un message qu'elle annonce comme ultime pour que cesse le « massacre » de ses chers animaux marins. Geste de démagogie jamais égalé, ses complices font voir l'image d'un bébé humain, tout sanglant, assassiné par un phoque. La comparaison ne peut tenir la route. Il s'agit d'une manipulation éhontée.

Si Mme Bardot se cherche une cause, qu'elle ait le courage de dénoncer les « dommages collatéraux » des soldats de M. Bush au lieu de prendre la défense des plus importants prédateurs de poissons, ces poissons qui assurent la survie des pêcheurs madelinots, gaspésiens et autres.

J'entérine les propos de la sénatrice Céline Hervieux-Payette et félicite le premier ministre Stephen Harper « d'avoir eu un agenda trop chargé » pour la rencontrer.

Louis Fallu
Carleton

On leur lance des cailloux

Utiliser son statut de *star* pour faire changer les choses n'est pas toujours un abus à proscrire. Brigitte Bardot a fait des phoques et des animaux la cause de sa vie. Elle a ameuté le monde entier et elle a réussi à nous forcer à adopter une loi spéciale pour éviter le massacre des blanchons. Donc, ses efforts n'ont pas été inutiles.

Richard Desjardins a fait de la forêt une des grandes causes de sa vie et il a apporté un début du commencement de la fin du gaspillage de nos forêts. Plusieurs *stars* du cinéma sont en croisade contre Bush et sa guerre personnelle. Ronald Reagan est devenu président des États-Unis et Clint Eastwood est devenu maire de Carmel en Californie. Leur statut de *star* a servi de tremplin pour leur cause à chacun .

Peut-être que tous ont eu des torts, mais une chose est certaine, ils ont eu de la persévérance et ils ont cru en leur cause, y œuvrant constamment. On a parfaitement le droit d'être en désaccord avec eux, mais à la différence qu'ils font quelque chose pour faire avancer leur cause alors que nous, le cul bien au chaud, on leur lance des cailloux...

Laval Duquet
Dévis

La chasse aux phoques sous la loupe de la communauté internationale

CHARLOTTETOWN (PC) — La chasse aux phoques sur la côte Est du Canada sera observée sous la loupe de la communauté internationale demain, au moment de l'ouverture annuelle de la chasse dans le golfe du Saint-Laurent, estiment ses opposants.

Le ministère fédéral des Pêcheries a annoncé hier que la chasse dans le golfe, suivie avec beaucoup plus d'attention ces dernières années, commencera demain à 6 h. Elle permettra aux chasseurs du Québec et des provinces maritimes de tuer 91 000 phoques du Groenland. Sur la côte nord de Terre-Neuve, les chasseurs seront autorisés à abattre 234 000 phoques, et ce, dès le début du mois prochain.

Pour Rebecca Aldworth, une militante de l'organisation américaine Humane Society, l'un des nombreux groupes défenseurs des droits des animaux, les opposants sont convaincus qu'ils bénéficient d'une « impulsion internationale » favorable à leur cause.

Entre 1996 et 2002, une moyenne de 240 000 phoques ont été tués chaque année, et ce nombre a grimpé à 300 000 lorsqu'Ottawa a annoncé, en 2003, un quota maximal de 975 000 bêtes sur trois ans. C'est à ce moment que les opposants se sont mobilisés.

Mme Aldworth est d'avis que la visite de Paul McCartney sur les banquises canadiennes de même que l'intervention récente de l'actrice Brigitte Bardot ont contribué à attirer l'attention du public sur le sujet. Hier, le premier ministre Stephen Harper a été interrogé sur certains vidéos de chasse aux phoques montrés par Mme Bardot. « Depuis plusieurs années, la politique de plusieurs gouvernements est d'améliorer cette chasse, a-t-il déclaré. Évidemment, je m'inquiète si des lois ne sont pas respectées. » Il a refusé de continuer à répondre aux questions sur le sujet, ce qui n'a pas permis d'en savoir plus à propos des lois qui seraient violées par les chasseurs de phoques.

1717779

L'OFFRE SPÉCIALE SE TERMINE LUNDI !

Léon DEPUIS 1909

97E ANNIVERSAIRE ! DERNIER WEEK-END !

PRENEZ 97 SEMAINES POUR PAYER !

GAGNEZ VOTRE ACHAT GRATUIT !† 97 GAGNANTS CHANCEUX !

AVEC ABSOLUMENT AUCUN ACOMPTE !*

PAS MÊME LES TAXES !

ET SANS INTÉRÊT !

Avec un achat minimum de 498$

Léon DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

*S.A.C. Avec tout achat supérieur à 498$, le total de l'achat incluant toutes les taxes applicables est divisé en 24 versements mensuels égaux. Dans le cas d'un mode de paiement CitiFinancière, un relevé de compte sera émis à l'acheteur après la livraison de l'achat et 30 jours avant que le solde ne soit dû; dans le cas d'un mode de paiement VISA Desjardins, un relevé de compte mensuel sera émis. Les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon la région. La sélection peut différer d'un magasin à l'autre. Les remises «Payez et emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Aucuns frais de livraison sur la plupart des articles lorsque le total de l'achat avant taxes est de 498$ ou plus. Voir en magasin pour les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin sur d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour des commandes spéciales. †Les chances de gagner votre achat dépendent du nombre d'achats faits entre le 1er et le 26 mars 2006.